

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



ffrandonnee



@ffrandonnee



ffrandonnee

FFRandonnée 

www.ffrandonnee.fr



RANDO PÉDESTRE



LONGE CÔTE -
MARCHE AQUATIQUE



MARCHE ENDURANCE



MARCHE NORDIQUE



RANDO CHALLENGE



RANDO SANTÉ



RAQUETTE À NEIGE



MORE GR[®]
RANDO ITINÉRANTE

Investissez dans la PIERRE



Balisage, entretien, sauvegarde
des sentiers de Grande Randonnée

FAITES UN DON
sur mongr.fr

ÉDITO



2021 est la première année de l'équipe élue fin 2020, en charge de la fédération et de son activité en plein exercice. Respect, ouverture, travail en équipe, transparence, échanges avec tout le réseau pour définir ENSEMBLE la politique fédérale, ont été nos lignes directrices, annoncées dans le programme et appliquées au mieux tout au long de l'année 2021.

Le rapport est présenté conformément au Plan fédéral 2021/2028 "Marcher, tous, tout le temps, partout" dont la mise en œuvre a débuté en même temps que notre mandature. Il est le fruit des équipes du siège, chacune dans son secteur. Il est aussi le reflet de tout le travail réalisé par tous. Merci aux salariés, aux bénévoles et aux élus pour leur investissement et la réussite des actions engagées.

La nouvelle gouvernance se met en place, appliquant les principes de partage, grâce à un binôme sur les postes à responsabilité. De nouvelles commissions sont créées pour les nouvelles orientations et font un point régulier de leurs travaux.

Le recrutement du Directeur Général, le changement de Directeur Technique National, l'élection et la mise en place du Comité Social et Economique, de la commission Ressources Humaines sont finalisés.

Dans le cadre de la reprise d'activité, et du contexte sanitaire, l'engouement des Français pour les activités en extérieur se confirme. En témoignent la fréquentation des sentiers, l'explosion de la vente des topoguides. Le pass découverte, titre temporaire à la journée, semaine et mois, est effectif depuis juin 2021. Il est venu renforcer cette reprise.

Des dossiers importants sont en cours :

Le renouvellement des délégations, le renforcement de l'équipe des Conseillers Techniques Nationaux, avancement et l'orientation montagne tant pour la formation que pour la délégation est en préparation.

Le Comité d'éthique et de déontologie a été créé en accord avec la charte, adoptée en Assemblée Générale de novembre 2020, son périmètre et les modalités de son fonctionnement se précisent.

Le baromètre des villes marchables et les Assises nationales de la Marche en Ville ont été une réussite mais ce n'est qu'un point de départ pour la place des piétons. Le groupe de travail a été transformé en commission et doté de moyens pour œuvrer au sein du collectif « Place aux piétons » dont la fédération est membre co fondateur et très impliquée.

Avec l'Association Européenne Via Francigena (AEVF), nous avons signé une convention de partenariat. A l'occasion du 20^e anniversaire de l'AEVF, une itinérance « Road to Rome » a été organisée sur notre GR®145, qui a été parcouru de Calais à la frontière suisse puis, hors de la France jusqu'à Santa Maria di Leuca. La fédération a été présente pendant une grande partie des étapes tant en France qu'en Suisse et Italie. Merci aux randonneurs qui ont participé.

Nous nous ouvrons à bien d'autres structures et signons des conventions : ministère de la Mer dans le cadre de France Vue sur mer, et de l'Assemblée Nationale pour la Fête de la mer et des littoraux, Conservatoire du Littoral, Ligue de protection des Oiseaux, Conservatoire des Espaces Naturels, Parcs Naturels, Fédération Française de Spéléologie, fédérations d'autres sports de nature : Cyclisme, Montagne, Escalade... Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne (FFCAM) et Accompagnateurs de Moyenne Montagne (AMM). Nous participons au groupe de travail "sports de nature" au sein du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), présidé par Jean ZOUNGRANA (Vice-Président du CNOSF en charge des sports de nature et Président de la Fédération française de canoë-kayak)

Afin de bien identifier les nouveaux développements, d'autres groupes de travail ont été constitués en commission comme la Commission nationale Ecologie, Biodiversité, Développement durable, la commission des Relations internationales. Des nouvelles commissions se sont avérées nécessaires à mettre en place : commission numérique, commission édition, commission tourisme.

Enfin, plusieurs autres grands chantiers ont été lancés. Parmi eux, l'appli mobile MaRando, les travaux réalisés permettent d'envisager une sortie pour l'été 2022. Merci à toute l'équipe technique.

Les autres travaux seront traités dans le temps tout au long de l'année en cours : les Assises de l'édition, le groupe de réflexion sur la politique tarifaire de l'adhésion, le groupe de réflexion sur la formation offre et tarifs. Sans oublier le groupe de réflexion sur les statuts dont la finalisation est retardée en raison de la nouvelle loi de démocratisation du sport adoptée le 2 mars 2022 et dont certaines obligations sont à intégrer dans les futurs statuts.

Beaucoup a été fait et beaucoup reste à faire. Encore une fois, merci à vous tous pour votre engagement et votre implication. Restons ENSEMBLE pour poursuivre la belle aventure fédérale, dans le respect de ce qu'ont réalisé nos prédécesseurs, tout en nous adaptant au monde actuel et à son évolution. Les 2 piliers que sont les Itinéraires et les Pratiques sont complétés par les orientations vers l'international, le tourisme, le développement durable, la marche en ville et les mobilités actives.

La Présidente,

Brigitte Souлары



GR 34 GR ou GR de Pays (GRP) publié.
 Les couleurs utilisées permettent de différencier les ouvrages référencés.

GR 347 GR ou GR de Pays non publié.

651 Référence des ouvrages GR et GR de Pays.

D083 Référence des ouvrages PR et "Sentier des Patrimoines"

V114 Référence des ouvrages "Randocitadines"

Les itinéraires de randonnée pédestre connus sous le nom de "GR", jalonnés de marques sont une création de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Ils sont protégés au titre du Code de la propriété intellectuelle. Sentier de Grande Randonnée, GR, GR Pays, PR, etc., "à pied", «les environs de... à pied» sont des marques déposées de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Les marques de couleur blanc-rouge (GR) et jaune-rouge (GR Pays) sont des marques déposées de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Nul ne peut en disposer sans autorisation expresse.

PLAN FÉDÉRAL FFRANDONNÉE 2021/2028. 6

POINTS FORTS DE L'ANNÉE. 8

- 1. Reprise de l'activité fédérale 8
- 2. 2021, l'année de la Marche en ville et des mobilités actives 9

**DES ACTIONS CONCRÈTES DANS LE RESPECT
DES ORIENTATIONS DU PLAN FÉDÉRAL 10**

- 1. Faire de la randonnée un acteur majeur des sports de nature 10
 - 1.1. Développer le stade 10
 - 1.2. Positionner la FFRandonnée au cœur des sports de nature 12
 - 1.3. Mettre en place des stratégies ambitieuses
pour étendre l'influence de la FFRandonnée 15
- 2. Cultiver avec fierté un esprit fédéral partagé 20
 - 2.1. Faire du club un échelon moteur et innovant. 20
 - 2.2. Encourager un fonctionnement associatif partagé
avec les différents échelons fédéraux 21
 - 2.3. Développer la formation comme un outil de structuration. 24
- 3. Faire de la randonnée un acteur social majeur 26
 - 3.1. Inscrire l'offre fédérale dans une dynamique moderne de rayonnement touristique . . . 26
 - 3.2. Mieux connaître les évolutions de la demande sociale de pratique
et renouveler l'offre fédérale (et inter-fédérale) pour tous 28
 - 3.3. Réaffirmer le positionnement de la fédération sur les grands sujets de société. 28

RESSOURCES ET DÉPENSES PRINCIPALES 2021 30

PLAN FÉDÉRAL FFRANDONNÉE 2021/2028

« *Marcher, tous, tout le temps, partout !* », *pour une fédération rayonnante, attractive et légitime*

Avec plus de 81 % des voix, le nouveau plan fédéral 2021/2028 a été adopté à l'Assemblée générale le 17 avril 2021.

Les travaux, initiés dès septembre 2018, ont abouti à l'organisation d'un séminaire au Conseil Économique, Social et Environnemental réunissant 70 personnalités de tous horizons, proches des activités fédérales, pour partager leurs perceptions sur l'avenir de la randonnée.

Le réseau fédéral s'est mobilisé au cours du premier trimestre 2019 en contribuant à l'élaboration des contenus du plan notamment grâce à une plate-forme collaborative lui permettant de s'exprimer.

Les ateliers du congrès de Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne) ont nourri les propositions du réseau et permis sa structuration autour de 3 axes stratégiques :

- faire de la FFRandonnée un acteur majeur des sports de nature
- cultiver avec fierté un esprit fédéral partagé
- faire de la FFRandonnée un acteur social majeur.

Suite aux élections fédérales du 28 novembre 2020, la nouvelle équipe dirigeante de la fédération, emmenée par Brigitte SOULARY, présidente, et Madeleine LEBRANCHU, 1^{ère} vice-présidente, a adapté le projet à son propre projet de campagne pour faire naître le plan fédéral.

Le Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES) de Limoges a accompagné les équipes fédérales sur la réalisation de ce document et l'élaboration de son plan de diffusion.

Clubs, comités et siège fédéral, baliseurs-collecteurs, animateurs, formateurs, salariés et cadres techniques... les plus de 20 000 acteurs de notre réseau ont aujourd'hui la responsabilité de le mettre en œuvre et d'en assurer sa réussite avec enthousiasme, engagement et détermination.

Ce rapport d'activité, le premier de l'olympiade, est construit selon les axes du plan fédéral et sa nouvelle charte graphique. Il se propose de vous le faire parcourir.

[► Consultation en ligne du Plan fédéral ◀](#)



GR®340 - Le Tour de Belle-Ile-en-Mer (Morbihan)

POINTS FORTS DE L'ANNÉE

1. Reprise de l'activité fédérale

Si la crise sanitaire et toutes les mesures ayant suivi ont impacté les activités fédérales, elles ont eu cependant des effets positifs. Les français ont plébiscité la randonnée aussi bien pour leurs activités sportives que pour les sorties près de chez eux. Des mesures ont été prises pour consolider cet engouement et le matérialiser par des prises de licences.

Une mobilisation et un investissement du réseau

Grâce aux financements du Plan de Relance issu du dispositif « Projet Sportif Fédéral » de l'Agence Nationale du Sport, et aux actions initiées par le réseau, la fédération peut se satisfaire d'une bonne reprise de ses activités.

Les comités se sont engagés à la rentrée 2020/2021 pour aider les clubs à lancer idéalement leur saison. A titre d'exemple :

- le comité départemental de l'Indre a offert une dotation de rentrée (gel, masques, ...) et a organisé une opération de relance de l'adhésion afin de soutenir ses clubs, ce qui lui a permis d'attirer 38 % d'adhérents supplémentaires (par rapport à la saison 2020-2021) ;
- le comité régional Nouvelle Aquitaine a organisé "le mois de la randonnée" afin d'être visible auprès du grand public avec l'organisation d'événements (journées multi-activités, inauguration d'un plan d'eau, semaine de la rando santé, ...) et a soutenu ses comités départementaux sur le volet communication (presse, radio, digitale, télévision) ;
- le comité régional Île-de-France, très longtemps en avance sur ses adhésions au début de la saison sportive, a lancé une grande campagne d'affichage dans les gares afin de donner envie de pratiquer la randonnée en club. Avec plusieurs vagues de communication, le comité régional visait des zones prisées par les adeptes de randonnée et proches des clubs affiliés ;
- de nombreux autres comités avaient anticipé la rentrée en réalisant des actions comme :
 - l'Ille-et-Vilaine (+ 3 % par rapport à la saison 2020-2021) qui a organisé ses rencontres associatives annuelles avec des ateliers autour de la reprise d'activités,
 - les comités Charente-Maritime (+ 9 %) et Val de Marne (+ 8 %) qui ont fait un geste à leurs adhérents en remboursant une partie de la licence.

Même si, sur la période de septembre 2020 à août 2021, la saison s'est terminée avec une perte de 14 % d'adhérents et de 2 % clubs, la reprise des adhésions à la rentrée de septembre 2021 a été très positive. On a enregistré au 31 décembre une croissance de plus de 11 % en matière d'adhésion.

La création d'un nouveau titre de participation : le pass découverte

Ce titre temporaire, nominatif et individuel, est délivré aux

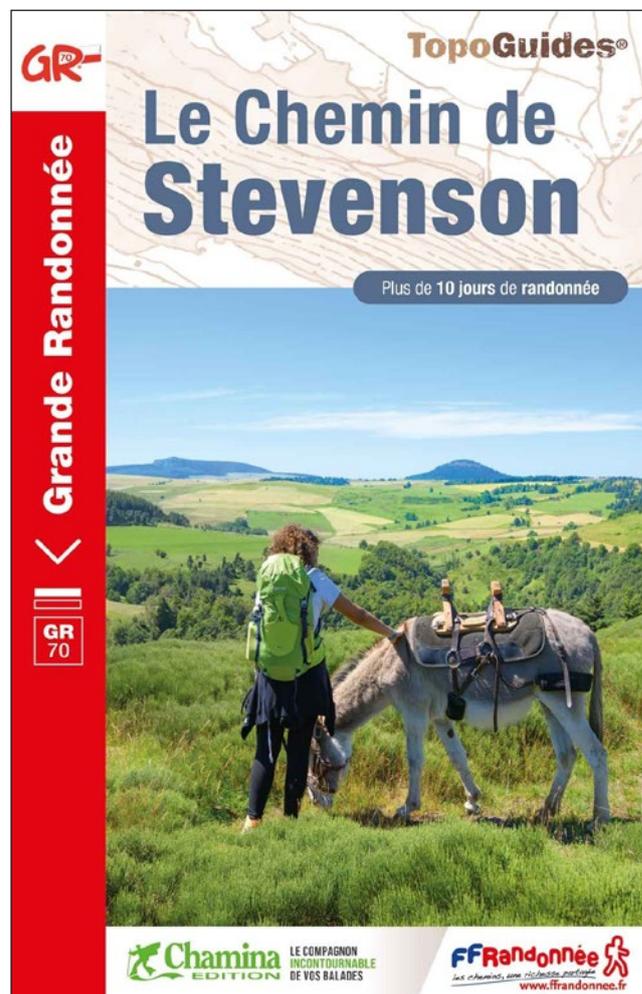
pratiquants occasionnels pour des manifestations, évènements, activités, baptême, séjours par un club ou un comité. Sa durée de validité est d'1 jour, 8 jours ou 30 jours consécutifs. A la fin 2021, la fédération a comptabilisé 582 pass découverte vendus par les clubs et les comités, signe qu'il a répondu à un vrai besoin du réseau et des pratiquants.

Des ventes exceptionnelles

Avec plus de 244 000 topoguides diffusés par la Sofédis sur le réseau « libraires » et 32 000 topoguides vendus via la boutique internet, les comités et clients privilégiés, les ventes de topoguides ont bondi de + 37 %.

2021 est une année record :

- les Calanques et les Bouches-du-Rhône, l'Ardèche, mais aussi l'Oisans, le Jura, les volcans du Cantal ou encore le Pays Basque... Autant de nouvelles destinations qui entrent dans le classement des 20 meilleures ventes nationales, dynamisées par la parution de nouvelles éditions en 2021 ;
- le chemin de Stevenson avec plus de 11 000 exemplaires vendus en 2021 tient solidement la première place ... Les topos du GR®20 ou du GR®34 et sa Côte de Granit rose, se classent respectivement 2^{ème} et 3^{ème}. Pour ces 2 titres, une nouvelle édition est prévue en 2022.



2. 2021, l'année de la Marche en ville et des mobilités actives

Après 3 années de travail, l'année 2021 a vu la mise en œuvre des 3 premières grandes réalisations fédérales en matière de marche en ville et de mobilités actives sous l'impulsion d'un comité de pilotage et de partenaires très impliqués aux côtés de la fédération, au premier rang desquels figurent l'ADEME et le Cerema¹.

Le premier baromètre des villes marchables

Le baromètre s'est appuyé sur l'exemple du baromètre des villes cyclables de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB). Il a été conçu et administré par un collectif, Place aux piétons, composé de la fédération et des associations Rue de l'Avenir et 60 Millions de piétons.

Le collectif Place aux piétons regroupait en 2020, année de sa création, le comité FFRandonnée de Paris (le siège national a pris le relais en 2021), Rue de l'Avenir et 60 Millions de Piétons. Il s'est doté de règles de fonctionnement et d'exploitation de la marque collective ainsi créée. Fin 2021, le dépôt de la marque et de son logo et l'élargissement du collectif à d'autres acteurs, le premier étant le "Club des villes et territoires cyclables et marchables" ont été décidés. Des plateformes territoriales Place aux piétons ont vu le jour en particulier à Rennes et Saint-Etienne. Le collectif a suscité des travaux aujourd'hui co-portés par la Direction des Sports (ministère chargé des Sports) et la délégation interministérielle au développement de l'usage du vélo pour définir un Plan national Marche-santé dont la publication est attendue au printemps 2022.

68 510 personnes ont répondu à l'enquête, 5 000 communes ont fait l'objet d'au moins une réponse et 70 000 commentaires « libres » ont également éclairé les analyses.

Les résultats ont été publiés le 7 septembre au cours d'une conférence de presse et via l'envoi d'un dossier de presse à plus de 500 médias. Avec des articles et des reportages dans Le Monde, 20 Minutes, Le Parisien, Le Figaro, le JT de 13 heures de France 2, le 12 / 13 heures de France 3 national et toutes les antennes régionales, la Matinale de LCI, France Inter, Europe 1, France Bleu et 31 articles dans les quotidiens de la presse régionale, les retombées presse ont été exceptionnelles pour la fédération et ses partenaires.

Les points forts des résultats sont :

- 62 % des répondants marchent tous les jours ou presque
- 77 % marchent principalement en ville
- 200 communes ont été classées dans des catégories allant de A+ à G. Cinq villes ont été classées en A+ et A : Agnigné (Ille-et-Vilaine), Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine), Gradignan (Gironde), Magny-les-Hameaux (Yvelines), Sceaux (Hauts-de-Seine).

► <https://www.ffrandonnee.fr/la-federation/marche-en-ville/resultats-du-barometre-des-villes-marchables> ◀

► https://ffrp-a.sphinxonline.net/placeauxpietons/baro_villes_pietonnes_analyses/report.htm ◀

Globalement, le baromètre a permis de valider les hypothèses initiales (privilégier le trottoir pour le piéton, abaisser la vitesse des véhicules motorisés, sanctionner les infractions de stationnement gênant le passage des piétons, aménager des espaces et aménités pour rendre la marche agréable et confortable notamment pour les publics vulnérables), et de confirmer la nécessité de placer la marche au cœur des réflexions et travaux sur les mobilités actives.

Les premières Assises nationales de la marche en ville, Marseille le 17 septembre 2021

Cet événement sans précédent qui a rassemblé plus de 500 participants, sur un modèle innovant dit « hybride », à la fois dans les locaux du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et en ligne, a été une réussite. Il a reposé sur l'engagement du comité départemental FFRandonnée Bouches-du-Rhône présidé par Marianne MOUKOMEL-CLARTE, sur l'enthousiasme de Frédéric BROUET, administrateur fédéral en charge du dossier Marche en ville, sur l'expertise de Denis CHEMINADE, chargé de mission auprès des équipes fédérales. Saluons ici les partenariats avec le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, avec l'ADEME et avec le groupe TRANSDEV.

Le programme était structuré autour de 3 séances plénières, 6 ateliers, 19 expériences et initiatives locales présentées et 12 stands virtuels.

La table-ronde finale a permis un échange entre :

- Christèle GAUTIER, cheffe du Bureau des politiques publiques de la Direction des Sports
- Elodie TRAUCHESSEC, ADEME
- Thierry DU CREST, délégué interministériel au développement de l'usage du vélo
- Jean-Marc ZULESI, député des Bouches-du-Rhône, récemment chargé d'une mission sur la lutte contre la sédentarité et le bien vieillir pour laquelle il a auditionné la fédération
- Valérie VERNET, directrice de projets chez TRANSDEV
- Catherine PILON, secrétaire générale du Club des villes et territoires cyclables (et désormais marchables)
- Gaëlle BERTAUD, du Cerema.

En conclusion, les membres du collectif Place aux piétons ont proposé la mise en œuvre d'un Plan national marche.

Au sein de la FFRandonnée, un réseau de 40 correspondants Marche en ville (à ce jour) a été constitué sur le territoire. Sa double mission est de créer des « Place aux piétons » locaux et de se positionner comme des interlocuteurs privilégiés des collectivités territoriales sur les sujets liés aux mobilités actives.

Le Comité directeur réuni fin décembre a validé la création d'une commission Mobilités Actives, présidée par Frédéric BROUET.

Des itinéraires dans les espaces urbanisés

Un travail est en cours sur la qualification et l'aménagement d'itinéraires dans les espaces urbanisés, cf. page 12 « Poursuivre la diversification des lieux de pratique »

¹ Établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique qui accompagne l'Etat et les collectivités pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transports.

DES ACTIONS CONCRÈTES DANS LE RESPECT DES ORIENTATIONS DU PLAN FÉDÉRAL

1. Faire de la randonnée un acteur majeur des sports de nature

1.1. Développer le stade

CONSOLIDER LE RÉSEAU DES ITINÉRAIRES FÉDÉRAUX COMME « ÉQUIPEMENTS SPORTIFS »

Redynamisation des GR® et schéma de cohérence nationale

Dix points d'étape ont été organisés sur plusieurs GR® en cours de redynamisation. Les dossiers portant sur le GR® 2 "Au fil de la Seine", le GR® 13 "Du Gâtinais au Morvan", le GR® 10 "La Grande Traversée des Pyrénées" ont été réactivés. Le GR® 15 "Vallée de la Marne" a été créé et ses actions de promotion mises en place. La phase 1 de la réorganisation du réseau des GR® 5 "La Grande Traversée des Alpes à pied" et GR® 509 en lien avec l'association Grandes Traversées du Jura "La Grande Traversée du Jura" a été achevée.

Homologation, labellisation

La procédure d'homologation, objet d'une nouvelle édition, comprend des évolutions notables :

- le fractionnement de la procédure en trois volets distincts : procédure proprement dite, formulaires à compléter et modèles de convention
- la rationalisation des retours du Groupe Homologation Labellisation (GHL) pour alléger la procédure
- l'intégration du processus de gestion de l'homologation dans WEBSIG 2
- l'ajout d'une nouvelle étape facultative dite « consultation préalable » en amont de l'avant-projet
- des précisions sur les modalités d'intégration des voies vertes dans l'élaboration des projets
- l'actualisation de la notion de route à grande circulation
- l'aménagement de la maquette des étapes de la procédure.

GHL – chiffres clés

Homologation GR® et GR® de Pays

118 dossiers :

- 33 nouveaux itinéraires (avant-projets et projets)
- 7 requalifications (avant-projets et projets)
- 22 retraits
- 47 dossiers de modifications
- 9 dossiers divers (avis GHL sur opportunité de création, renommage)

Labellisation des PR

680 décisions :

- 257 nouvelles labellisations
- 268 reconductions de label
- 155 retraits de label

soit 3 043 PR depuis la mise en œuvre opérationnelle de ce dispositif en 2013.

Les logos attributaires GR® et GR® de Pays

Un guide juridique et technique a été publié pour accompagner les comités dans le déploiement du logo (signalétique, vidéo promotionnelle, banderole, document papier) dans le respect de la charte graphique.

Webinaires

Le Regroupement des Commissions régionales Sentiers et Itinéraires s'est réuni en 3 sessions digitales (mai et juin 2021) avec pour thématiques : la stratégie fédérale en matière d'itinéraires culturels GR®, l'appropriation du nouveau processus d'homologation en GR® dans websig version 2, les travaux du groupe itinéraires dans les espaces urbanisés et le bilan de l'utilisation de la boîte à outils des Commissions Sentiers Itinéraires.

Cotation des itinéraires

Le système de cotation fédérale, mis en place il y a 4 ans, est un outil d'information et d'aide à la décision à destination du grand public qui permet à chaque pratiquant de choisir des randonnées adaptées à ses capacités. Il est basé sur 3 critères : l'effort, la technicité du sentier et le risque. Leur conjugaison permet d'exprimer la difficulté objective de chaque itinéraire.

Les retours sont positifs, cependant un certain nombre d'incongruités entre l'ancien et le nouveau système de cotation a pu être observé sur le terrain. Ce constat a révélé le besoin d'une mise à jour du système pour une meilleure lisibilité. Les travaux de rénovation ont été lancés en 2021 avec plusieurs rencontres avec les partenaires européens : IBP Index, partenaire espagnol ayant mis au point le système d'évaluation automatique de la difficulté d'un itinéraire parcouru en randonnée pédestre, et Swiss Rando, l'homologue suisse de la fédération avec lequel elle travaille pour réfléchir à l'exportation du système fédérale de cotation des itinéraires. Plusieurs pistes de travail ont également été identifiées autour de questions liées à la recherche et à l'innovation dans le domaine des outils numériques.

Les dons

Le montant total attribué aux projets proposés par 9 Comités a été de 34 500 € (27 000 € en 2020).



Rénovation de la passerelle sur le GR® 70 avec le soutien des donateurs

Exemples de projets finalisés et financés :

- déviation du tracé du GR® 70 Chemin de Stevenson dans le Gard, associée à des travaux de restauration de divers sentiers suite à la tempête Alex en 2020 pour un montant total de dons de 8 630 € ;
- reconstruction d'une passerelle sur le GR® 70 (Haute-Loire) pour un montant total de dons de 5 000 €
- réhabilitation de sentiers sur le GR® 46 (Creuse) pour un montant total de dons sollicités de 2 000 €.

De nouveaux projets remontés des territoires courant 2021 ont été validés par le GHL Dons pour un montant de 30 000 €.

En 2021, la fédération a collecté 135 000 € auprès des donateurs, une augmentation de +27 % par rapport à 2020. La raison est double. Tout d'abord, le nombre de dons est passé de 6 600 à 7 700 en un an (+16 %) dont 5 820 sont des micro-dons (les arrondis de panier sur la boutique de la fédération). Ensuite, le don «classique» moyen a augmenté cette année en passant de 52 € en 2020 à 65 € en 2021 !

VALORISER LES ITINÉRAIRES FÉDÉRAUX GRÂCE À DES STRUCTURES DE GOUVERNANCE PARTAGÉE AVEC DES PARTENAIRES TERRITORIAUX, ET À DES DONNÉES DE QUALITÉ EXPLOITÉES VIA DES OUTILS NUMÉRIQUES

Partenaires territoriaux

De nouvelles coopérations ont été initiées ou de plus anciennes revisitées :

- le réseau des Grands itinéraires pédestres avec la volonté de mieux affirmer le rôle de la fédération et de ses comités aux côtés des structures membres ;
- l'Agence Française des Chemins de Compostelle (ex ACIR) avec un partenariat sur 2 appels à projets sur les GR® 65 et 655 et un projet de convention sur les itinéraires vers St Jacques de Compostelle à nouveau en négociation. Frédéric MONTOYA, administrateur, a intégré le Conseil d'administration dans le collège des partenaires et Claude GHIATI, Secrétaire générale adjointe et historienne, a rejoint le comité scientifique ;
- la Via Francigena (Canterbury / Rome) avec une forte implication sur une itinérance qui s'est déroulée sur l'itinéraire tout au long de l'été ;
- La Route de la Libération avec la signature d'une convention et le recrutement d'une ressource spécifique commune pour développer et animer le réseau des itinéraires s'appuyant sur des GR® en lien avec les comités fédéraux.

Appels à projets Massif Central (FFRandonnée/Agence Française des Chemins de Compostelle-AFCC). Dans le cadre du programme opérationnel Interrégional Massif Central 2014-2020 en soutien des grandes itinérances, qui mobilise des fonds européens FEDER, les 2 projets qui unissent l'Agence Française des Chemins de Compostelle (ex ACIR), chef de file, au Comité régional FFRandonnée Occitanie et à la FFRandonnée, ont vu leurs dossiers de candidature sur les GR® 65 et GR® 653 validés par la commission permanente du GIP (Groupement d'Intérêt Public).

Le plan d'actions porté par le siège fédéral, pour un montant total de 104 475 € a été soutenu financièrement à hauteur de 78 % grâce à l'obtention des subventions publiques sollicitées auprès des territoires pour 38 % (Régions AURA et Occitanie, Départements de la Haute-Loire, de la Lozère, de l'Aveyron et de l'Hérault) et des fonds européens FEDER pour 40 %.

Le siège fédéral participe également au financement d'un ETP, à hauteur de 5 000 € par an entre 2021 et 2023, en tant que co-animateur des 2 comités itinéraire, créés pour chacun des 2 GR®. Ce poste est basé au comité régional Occitanie et est effectif depuis le 1^{er} juin 2021.

L'acceptation des 2 dossiers par le comité de programmation du GIP a permis d'initier le lancement des actions portées par la FFRandonnée auprès des prestataires retenus.

Ce lancement sur le second semestre 2021 a nécessité des échanges permanents avec le comité régional Occitanie et l'AFCC sur les questions de gouvernance et de suivi du projet.

Deux webinaires (comités Nord de la France, comités Sud de la France) dédiés à la stratégie en matière d'itinéraires GR® jacquaires dans le cadre du futur partenariat avec l'Agence Française des Chemins de Compostelle ont été organisés ; de même qu'un webinaire sur certaines itinérances GR® culturelles (GR® 965 Chemin des Huguenots, itinéraires du Mont Saint-Michel) avec les comités concernés et en présence des structures en charge de l'animation de ces itinérances.

Des données de qualité exploitées via des outils numériques

Chiffres clés BD RANDO :

Numérisation des itinéraires :

- 93 comités signataires en métropole + 1 DOM-COM, La Réunion
- 95 % des comités ont produit de la donnée géographique (métropole + DOM-COM)
- 79 comités sont intervenus dans PUBLIWEB.

Valorisation numérique des itinéraires :

- 65 000 km d'itinéraires numérisés et porteurs d'une description
- 706 parcours GR® et GR® de Pays finalisés puis valorisés sur MonGR
- 1 900 parcours PR finalisés
- 469 suggestions valorisées sur MonGR
- 66 topoguides réalisés dans la chaîne numérique.

Déploiement de WebSIG 2.0. Tous les comités ont été opérationnels et en production à partir de mai 2021. Onze tutos ont été produits par 3 membres du comité de pilotage pédagogique contenant quelque 400 pages méthodologiques, règles, astuces, etc. à destination des utilisateurs.

Les 12 000 tronçons à reprendre, identifiés fin avril 2020, ont tous été traités à fin août 2021. En décembre 2021, 55 % du réseau GR® a été recalé sur le nouveau référentiel (IGN BD Topo), 50 % du réseau GR® de Pays, 54 % des GR® Européens et 50 % des PR labellisés. Au total, 76 800 km de tronçons d'itinéraires ont été recalés sur les 146 460 km de BD Rando®.

Appariement BD Rando® sur IGN BD Topo. Les travaux de recalage par le réseau et contrôlés par le National, une fois terminés, permettront le rassemblement automatique des 2 bases de données, facilitant à terme une meilleure visibilité des itinéraires fédéraux mis à jour en temps réel sur les produits IGN.

Suivi des signalements IGN. Depuis l'ouverture de la plateforme collaborative de l'IGN en 2018, 710 signalements ont été déposés dont 398 résolus. Les signalements non pris en main ont fait l'objet d'une relance auprès des comités concernés. En 2021, sur 383 signalements déposés par l'IGN, 146 ont été résolus, les autres étant soit en cours de traitement, soit non pris en charge par les comités. A ce décompte s'ajoutent 6 signalements "Express" pour raison de sécurité.

POURUIVRE LA DIVERSIFICATION DES LIEUX DE PRATIQUE

Le développement du stade passe aussi par la diversification des lieux de pratiques, par exemple en milieu urbain et péri-urbain. Des préconisations ont été formulées en matière de qualification (capitalisation sur la marque GR® et déploiement d'une offre de réseaux de tronçons) et d'aménagement (privilégier le balisage et les outils numériques à l'implantation d'une signalétique) de ces itinéraires. Des critères complémentaires à la grille de labellisation des PR citadins ont été produits pour améliorer la situation de la marche dans l'espace public ; ils sont en cours de test sur le terrain.

PROTÉGER LE PATRIMOINE DES CHEMINS RURAUX

L'année 2021 a vu se développer diverses actions juridiques en vue de retrouver une protection des chemins ruraux mise à mal par l'affaire LANGESSE qui a permis en 2020 la désaffectation de chemins ruraux en vue de leur vente par une simple décision du Conseil municipal. C'est ainsi que la fédération, par la voix de sa Présidente, est intervenue pour proposer des textes et des aménagements à inclure dans le projet de la Loi Climat et Résilience. Des avancées notables ont été obtenues mais le Conseil Constitutionnel les a annulées au motif d'un "cavalier législatif"².

De nouveau, le groupe de travail « Protection Juridique des chemins ruraux » est intervenu dans la Loi 3DS : projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale. Le groupe a proposé des mesures qui ont été portées par notre Présidente auprès des députés et des sénateurs, membres de la Commission Mixte Paritaire (CMP). Par la suite, la CMP a donné un avis qui a été suivi par les Assemblées qui ont voté la Loi 3DS, laquelle a été promulguée le 27 février sans observations du Conseil Constitutionnel. Il apparaît maintenant nécessaire de procéder à l'analyse fine des modifications apportées aux articles du Code rural.

MIEUX DÉFENDRE ET EXPLOITER NOS MARQUES

En matière de cessions de droit, des actions ont été menées :

- réalisation d'un audit du portefeuille de marques par un cabinet juridique spécialiste en propriété intellectuelle,
- mises à jour de notes sur le droit d'auteur et le droit des marques et de la liste des marques fédérales,

- mise en place d'une mission « cessions de droit » ayant pour objectif la mise en place d'une procédure de traitement des demandes au national et la mise en place d'un système de délégation au niveau des comités, avec comme pierre angulaire la notion de partenariat.

1.2. Positionner la FFRandonnée au cœur des sports de nature

Le renforcement du rayonnement et de la légitimité de la fédération ainsi que son positionnement dans un leadership au sein des sports de nature sont les points forts du nouveau plan fédéral. Dès la nouvelle mandature élue, de nombreuses actions ont été entreprises.

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle équipe, la fédération a été sollicitée via un appel à candidatures afin de désigner des membres pour siéger au sein des commissions du CNOSF. Sophie CHIPON, administratrice fédérale, a été élue au Conseil d'administration à la co-présidence de la commission relations internationales.

Jean ZOUNGRANA, président de la Fédération Française de Canoë-kayak et Sports de pagaies, a pris la tête d'une entité regroupant 38 fédérations de sports de nature. Le Directeur Technique National y représente la fédération.

Conseil Social du Mouvement Sportif (COSMOS). La fédération a renouvelé son adhésion au COSMOS, principal représentant patronal dans le monde du sport. En tant que tête de réseau, la fédération a permis à 29 de ses comités de bénéficier gratuitement de l'accompagnement de juristes pour répondre à leurs interrogations en droit social, mais aussi accéder aux outils techniques sur les ressources humaines et participer à des sessions de formation.

RELATIONS AVEC L'ÉTAT

En dehors des « traditionnelles » relations avec le ministère chargé des Sports et l'Agence Nationale du Sport qui sont assurées par la Présidente et le Directeur Technique National, soulignons de nouveaux contacts avec :

- le ministère de la Mer : engagement dans le dispositif "France vue sur Mer" qui accompagne les collectivités dans des opérations de terrain visant à compléter et à valoriser la continuité du Sentier du Littoral. Un protocole a été signé par la présidente au Salon des Maires qui doit déboucher en 2022 sur une convention.

La fédération a participé à l'opération « Fête de la Mer et des Littoraux », initiée par Sophie PANONACLE, députée de la Gironde. De nombreux comités se sont impliqués. Des séances de découverte du longe-côte ont eu lieu en Aquitaine avec la participation de la ministre chargée des Sports.

² Un cavalier législatif est un article de loi qui introduit des dispositions qui n'ont rien à voir avec le sujet traité par le projet de loi.

FFRandonnée
Longe Côte

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LONGE CÔTE

6^e édition

HYÈRES
[VAR]
Plage de
l'Almanarre

16
octobre
2021

ÉPREUVES SOLO : 100M & 400M
ÉPREUVES PAR ÉQUIPES : 400M BINÔME - 1000M TIERCE & QUINTE

INFOS : WWW.FFRANDONNEE.FR | CDFLONGECOTE@FFRANDONNEE.FR |   

Création graphique : café des sports - Crédit photo : © Yves Béguier





Annick Girardin, Ministre de la Mer

- **le ministère de l'Éducation Nationale** : via le prisme du dossier Marche en ville, un contact a été pris pour positionner la fédération sur l'opération "La semaine de la marche et du vélo à l'école" prévue au mois de mai 2022.

- **L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires** : 2 chantiers ont été ouverts :

- l'appel à projets Avenir Montagnes et un projet bâti par la fédération sur le thème de la sur-fréquentation de chemins de randonnée ;
- la marche en ville avec des premiers contacts pour intégrer les dispositifs Cœur de villes et le développement des « territoires peu denses ».

- **le Pôle Ressources National des Sports de Nature** : au-delà des sujets récurrents, une convention a été signée sur le projet Outdoorvision³ pour lequel la fédération a reçu un financement de l'ANS.

Suricate. L'outil du ministère des Sports identifie les problématiques d'accessibilité aux sites, itinéraires et espaces de pratiques sportives. Les comités ont été accompagnés dans le déploiement de sa deuxième version avec la nomination des premiers coordinateurs d'un réseau d'administrateurs de signalements dans neuf comités départementaux. Les coordonnées des coordinateurs et administrateurs Suricate sont progressivement mises à jour selon une adresse courriel fédérale sur la plateforme d'administration Suricate.

SECTEUR DU TOURISME

Dans le domaine du tourisme, la fédération a été confirmée dans sa participation à la commission Itinérances d'ADN Tourisme (organisme créé en mars 2020 issu de la fusion des réseaux des Offices de Tourisme-Syndicats d'Initiative, de l'Agence de développement touristique, des conseils départementaux et régionaux du tourisme). Une convention se prépare pour 2022.

Les 29 et 30 septembre, la fédération a participé aux Assises Nationales de la Randonnée et des Sports de Pleine Nature à Gréoux-les-Bains (Vaucluse) organisées par le réseau IDEAL Co dont elle est partenaire. Madeleine LEBRANCHU, 1ère vice-présidente, est intervenue dans la séquence de conclusions pour porter la volonté de participer à une gouvernance partagée des activités et infrastructures.

Enfin, les élections départementales et régionales du mois de juin ont permis à la fédération de porter auprès des candidats un message sur la place que doit occuper demain la marche dans les mobilités actives

RELATIONS INTERFÉDÉRALES

La Présidente a signé le 25 novembre à Lyon une convention avec Gaël KANEKO, président de la Fédération Française de Spéléologie, sur une mutualisation des process de labellisation des PR et des sentiers karstiques.

Jean-Michel GROSSARD, ancien président du Comité régional FFRandonnée Île-de-France, a été élu au Conseil d'administration de l'Union Nationale des Centres Sportifs de plein air (UCPA). L'objectif est de renforcer les relations avec cette fédération, notamment sur la pratique des publics jeunes.

Un rapprochement a été opéré avec la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne (FFCAM). Les 2 structures se sont associées pour organiser 10 webinaires randonnée diffusés en direct sur les pages Facebook des 2 fédérations, les mardis et jeudis du mois de juin (et dès le lendemain en replay sur leurs chaînes Youtube). Pendant près d'une heure, les intervenants fédéraux accompagnés d'experts techniques issus des partenaires des 2 fédérations (Allibert, Lepape, Ternua, ...) ont prodigué leurs conseils aux randonneurs :

- bien s'équiper (la chaussure, le sac à dos, les vêtements)
- choisir ses itinéraires
- se lancer dans l'itinérance
- s'orienter en montagne ou bivouaquer.

Que ce soit des nouveaux pratiquants ou des pratiquants plus aguerris, ces conseils ont permis de réviser ou d'apprendre certaines techniques afin d'évoluer en confiance et de profiter au maximum de leurs prochaines randonnées.

Suite à une rencontre en fin d'année, de nombreuses pistes de coopération sont à l'étude pour 2022 et notamment en matière de formation (passerelle notamment sur la partie montagne), sur l'édition, sur la communication, sur des questions réglementaires...

D'autres contacts ont eu lieu avec les fédérations de l'Équitation et du Cyclisme. Le développement des actions de la Commission Ecologie, biodiversité et développement durable a conduit la fédération à se rapprocher de la Fédération des Conservatoires naturels, de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et de France Nature Environnement. Tout au long de l'année, un dialogue a été maintenu avec la Fédération Nationale des Chasseurs, dans le cadre de la convention, toujours dans l'objectif d'assurer la sécurité des randonneurs.

³ Outil collaboratif de traitement et d'observation des traces des pratiquants de sports de nature pour accompagner les politiques d'aménagement des sites et espaces des sports de nature, dont les itinéraires de randonnée.

LES TERRITOIRES

Veille nationale sur les Marchés Publics au bénéfice du réseau fédéral. Depuis de nombreuses années, l'équipe nationale de la fédération accompagne son réseau fédéral dans le cadre des relations et des négociations avec les acteurs des territoires. Afin de renforcer cette activité croissante, elle a investi en 2021 dans l'abonnement à un service de veille sur les Marchés Publics.

Cet outil a permis, en seulement 2 mois (novembre/décembre), de :

- détecter plus de 30 Marchés Publics et les transmettre aux comités concernés afin qu'ils puissent déposer une offre (générant ainsi de nouvelles ressources dont les montants varient pour chacune des offres entre 10.000 et 100.000 euros) ;
- faire de la pédagogie auprès des collectivités lorsqu'elles publient un Marché lié aux activités GR® et GR® de Pays, afin qu'elles n'oublient pas de préciser aux répondants que ces derniers doivent s'acquitter de demandes de cessions de droits auprès de la fédération lorsqu'ils déposent une offre (ex. balisage, publication d'itinéraires GR®) ;
- détecter les Marchés liés aux autres activités de pleine nature pouvant interagir avec la randonnée pédestre (ex. : création d'une piste VTT sur un itinéraire GR®).

Au-delà des Marchés accessibles sur le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics, cet outil donne un accès aux plus petits Marchés dont les montants n'obligent pas les collectivités à en faire une publicité élargie.

De nombreux profils de recherche concernant les activités fédérales :

- accompagnement à la création de schémas d'itinéraires
- création d'itinéraires et gestion
- remise en état de sentiers
- balisage d'itinéraires, pose de signalétique
- formation aux disciplines de randonnée et à nos savoir-faire fédéraux
- numérisation des itinéraires
- valorisation des itinéraires en format numérique et papier
- lien avec les projets « France relance » (Avenir Montagne, Appel à Projets Massifs, France vue sur Mer, etc.) et de développement touristique des territoires.

Compte-tenu de l'importance et de l'intérêt du réseau quant aux résultats de cette veille, des ateliers de sensibilisation pour aider le réseau fédéral à répondre aux Marchés sont prévus dans le courant de l'année 2022.

1.3. Mettre en place des stratégies ambitieuses pour étendre l'influence de la FFRandonnée

COMMUNICATION

Relations médias

En raison de l'engouement des Français pour la marche et la randonnée, les médias se sont emparés de cette tendance avec une forte sollicitation de la fédération confirmant son positionnement en qualité d'interlocuteur institutionnel national sur ces thèmes.

Parmi les prises de parole et de position dans les médias qui ont donc été encore nombreuses et différenciées tant au niveau national que régional, se dégagent les thématiques suivantes :

- **le rôle de la fédération en qualité d'interlocuteur national privilégié sur la marche et la randonnée**, pour évoquer l'impact de la crise sanitaire sur l'engouement des Français pour la discipline ainsi que pour des idées de randos ou des conseils pratiques : forte sollicitation avant l'été et les premiers départs en vacances avec des interventions sur France Inter, Europe 1, RMC, pour l'AFP (agence France presse) ou encore Le Parisien (dossier spécial) ;
- **la fédération acteur majeur du développement de la marche en ville et de la prise en compte des piétons**. Une couverture média nationale d'ampleur sur toute l'année, avec le lancement du baromètre des villes marchables jusqu'à l'annonce des résultats du baromètre et l'organisation des 1^{ères} Assises de la marche en ville en septembre. Plus de 300 retombées médias dans la presse et réseaux sociaux ;
- **la valorisation des itinéraires de randonnée notamment des GR® et des baliseurs**. Côté retombées emblématiques, un reportage en mars sur le GR® Bordeaux métropole dans le JT de 20h de TF1, les GR® dans un hors-série "la France et sa géographie" du Point en avril, le GR®75 dans le Figaro en avril et sur BFM Paris en mai, le GR® 69 dans « le temps d'un bivouac sur France Inter en mai, « les GR® qui irriguent le territoire » dans le Figaro magazine en juin, sur le GR®34 sur France info en août, etc. sont quelques exemples de valorisation de ces itinéraires. Le concours national Mon GR® préféré a également permis une forte mise en lumière du GR® de pays du Grand Pic Saint-Loup et GR® préféré des Français tout au long de l'année mais également en fin d'année lors de la 5^e édition avec près d'une centaine de retombées presse (France info, le Figaro, Géo.fr, Europe 1, France bleu national, TF1 et France2, Outside, Trekmag, ...). A noter également un reportage en juin sur le rôle des baliseurs de la Fédération pour la chaîne nationale allemande, la ZDF ;
- **le rôle important de la fédération sur des problématiques liées au partage des espaces de pratique**, et notamment le sujet de la cohabitation entre randonneurs/baladeurs et

chasseurs à l'automne. L'occasion de prises de paroles pour exprimer la position fédérale dans le Parisien, sur France inter, Info ou encore France bleu national ;

- **Le développement des disciplines connexes à la marche et évènements liés et leur volet santé/bien-être.** De nombreux articles parus dans la presse féminine et santé en 2021, pour exemple Dr Good sur les bienfaits du long-côte, Femme actuelle avec 3 parutions sur le long-côte, la marche nordique et la raquette à neige ou encore Biba, Elle, SantEvasion.

3^{ème} édition Rando France Bleu 11 et 12 septembre 2021. Après une baisse du nombre de randos en 2020, 32 randos ont été organisées sur l'ensemble du territoire en 2021 grâce à la participation de 36 clubs et/ou comités accompagnés par 29 radios locales (soit les deux-tiers du réseau France Bleu).

Une belle collaboration qui a permis de rassembler plus de 3 000 randonneurs (dont 25 % de non licenciés environ) sur ces différentes randonnées avec la même satisfaction du côté des participants que des organisateurs :

« Cette édition a été une réussite, alors nous attendons déjà avec impatience le rendez-vous de 2022 » Comité départemental de la Dordogne

« Toutes les personnes ayant participé à cette journée étaient ravies de la convivialité, bonne humeur et organisation de la manifestation » Comité départemental d'Haute-Vienne



Sites internet fédéraux

FFRandonnee.fr. Le site national, après sa refonte fin 2020, a poursuivi ses évolutions techniques en 2021. Parmi elles : la mise en ligne des différents voyages fédéraux et des voyages partenaires, les informations spécial COVID afin d'informer sur les mesures sanitaires, les informations sur la marche en ville, grande thématique de l'année 2021, ainsi que la mise en avant du nouveau produit pass découverte.

Enfin, le plus attendu : l'agenda des manifestations grand public organisées par les comités et les clubs affiliés. Dorénavant, ces derniers pourront directement saisir et publier tous leurs évènements sur le site national pour les promouvoir. Le plus : une connexion automatique avec Hello Asso pour les organisateurs qui souhaitent mettre en place une billetterie.

MonGR.fr. Plateforme digitale de référence à destination du public des randonneurs itinérants, le site MonGR a conservé ses très bons résultats de l'année 2020, marquée par le début de la crise sanitaire et l'appétence prononcée des Français pour les sports de nature. Avec plus de 860 000 utilisateurs sur l'année, MonGR.fr a totalisé 7 % d'utilisateurs en plus par rapport à l'an passé. Quant au nombre de sessions, ce chiffre s'est stabilisé à hauteur de 1,4 million.

L'enrichissement éditorial du site s'est maintenu avec près de 150 articles d'actualité rédigés, touchant des sujets très larges tels que :

- les protocoles relatifs à la pratique en individuel et en club de la randonnée pédestre ;
- les informations liées à la parution de nouveaux produits commercialisés (topoguides, Passion Rando Magazine, ...) ;
- les déviations temporaires mises en place sur des sentiers de Grande Randonnée ;
- les informations apportées par d'autres acteurs du tourisme, de la nature et de la pratique de la marche dans tous ses états (Parc nationaux, naturels régionaux, fédérations, salons, Place aux piétons...).

En complément de ces messages d'information générale, MonGR a poursuivi son développement et la conception de reportages thématiques participant à montrer combien la France, au carrefour de grandes chaînes de montagne, d'océan, de mers et de continents, figure parmi les pays les plus diversifiés sur le plan paysager et géologique. En somme, placer la randonnée au cœur de la valorisation du Patrimoine français.

GR@ccess. Depuis 2018, MonGR.fr est implémenté d'un outil 100 % digital établi sur le principe d'un compte premium et portant le nom de GR@ccess dont l'objectif est d'accompagner les randonneurs dans la préparation de leur itinérance. Pour apporter une expérience toujours plus intuitive et ergonomique, ses outils ont évolué pour rendre son utilisation simplifiée en de nombreux points.

L'enrichissement du contenu accessible avec GR@ccess continue sa progression. Fin 2021, on dénombrait :

- 486 GR® et GR® de Pays soit 44 181 kilomètres
- 478 suggestions, soit 22 869 kilomètres
- 1012 circuits de PR® intégrés suite à l'opération #RandoPrèsDeChezMoi.

#RandoPrèsDeChezMoi

Dans un contexte de confinement et de limitation des déplacements pendant une période de l'année 2021, la fédération a élargi son offre GR@ccess et permis aux internautes l'accès à un millier d'idées de randonnée à la journée grâce au hashtag #randopresdechezmoi à renseigner dans le moteur de recherche par mots clés.



Une carte de France apparaît alors, affichant l'intégralité des itinéraires PR® enregistrés pour l'occasion. Et si aucune idée de rando n'est accessible à proximité, la FFRandonnée rappelle les différents moyens mis à la disposition auprès des randonneurs d'accéder à des idées randos adaptées aux envies et aux niveaux de tous :

- son site internet
- les sites des comités départementaux et régionaux toujours là pour aiguiller le randonneur dans ses sorties de proximité
- l'un des 230 topoguides accessibles dans la boutique en ligne
- les sites des partenaires comme Helloways ou encore IGN rando.

Bilan de la fréquentation des sites internet fédéraux du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Les chiffres du trafic sur les sites et la boutique ont été contrastés. Après une forte progression en 2020 pour les 3 sites, la fréquentation en 2021 a été identique à 2020 pour la boutique (76 800 sessions) et pour MonGR (1,4 millions sessions), elle est en baisse de 14 % pour le site fédéral.

Sites internet des comités

71 comités départementaux et régionaux ont disposé du CMS fédéral⁴ en 2021. Statistiquement, l'ensemble de ces sites représentent plus de 1 200 000 sessions cumulées et 950 000 utilisateurs uniques. Une belle progression de 23 % de l'ensemble avec des sessions qui varient entre 5 000 et 340 000 connexions annuelles selon chaque site de comité. Cet outil de gestion commun des pages des sites est motivant car il représente un

véritable canal de diffusion et de présence supplémentaire pour l'ensemble des comités fédéraux. C'est une toile d'araignée tissée sur internet aux couleurs de la randonnée et un bon point pour la e-réputation fédérale.

Les réseaux sociaux, vecteurs de trafic vers les sites fédéraux

L'ensemble des actions réalisées sur les différents réseaux sociaux s'orchestre au sein d'une communication globale et participe à la notoriété de la FFRandonnée. Ces actions sont évidemment les vecteurs de trafic en direction des autres supports digitaux de la fédération. Ainsi, les réseaux sociaux sont responsables directs de :

- 4,8 % du trafic vers boutique.ffrandonnee.fr
- 9 % du trafic vers ffrandonnee.fr
- 3,8 % du trafic vers MonGR.fr.

Facebook. Avec plus de 120 000 fans comptabilisés fin 2021, la page Facebook reste le canal de diffusion principal à destination du grand public via les réseaux sociaux. Plus de 400 publications ont ainsi été partagées tout au long de l'année, marquant l'ensemble des événements fédéraux et en lien avec les 3 grandes orientations de la fédération définies sur l'horizon 2021-2028⁵.

Au total, ce sont plus de 3 millions de personnes distinctes qui ont consulté au moins un contenu émanant de la page Facebook (qu'il s'agisse d'une publication, d'une story ou d'une publicité), générant plus de 12,5 millions d'impressions cumulées, soit 30 000 impressions en moyenne par contenu.

Youtube. En 2021, le compte Youtube a enregistré 35 nouvelles vidéos qui s'inscrivent de manière générale au sein de 4 thématiques bien distinctes :

- des tutoriels à destination des clubs et comités dans le cadre de la dématérialisation des supports licence pour la saison 2021/2022 et qui fait suite à une expérimentation réalisée en 2020/2021 ;
- une série de 10 webinaires co-organisés avec la Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) sur des sujets très larges liés à la randonnée et sa pratique ;
- la diffusion de la bande-annonce et des épisodes de la 5^{ème} saison du concours national « Mon GR® préféré » ;
- le résumé vidéo de la 6^{ème} édition du Championnat de France de longe-côte à Hyères (Var).

Au total, les vidéos de la plateforme ont enregistré 2,2 millions d'impressions, générant près de 300 000 vues et l'équivalent de 2 années de visionnage (17 900 heures, dont un pic sur la période relative à la diffusion des épisodes de Mon GR® préféré). Au total, la page Youtube compte 2 100 nouveaux abonnés sur 2021, augmentant de 47 % le nombre d'abonnés de la chaîne.

Twitter. Twitter a continué son alimentation quotidienne en relayant de manière automatique les actualités publiées sur le site www.ffrandonnee.fr. Des tweets natifs sont venus compléter ce dispositif en fonction de l'actualité. Au total, près de 1 000 tweets

⁴ Système de gestion et de contenus web

⁵ Le nombre de personnes qui ont vu la publication au moins une fois.

ont été réalisés en 2021, générant plus de 770 000 impressions globales. Un chiffre en baisse par rapport à l'an passé, où la barre du million d'impression avait été atteinte. L'augmentation du nombre d'abonnés se maintient néanmoins, puisque l'année 2021 enregistre une hausse de 600 nouveaux abonnés. Parmi les plus importants nouveaux followers, on compte la journaliste exploratrice et membre du jury Mon GR® préféré **Aïda Touihri** (41,7k abonnés), le **département des Bouches-du-Rhône** (25.4k abonnés), la Présidente du CNOSF **Brigitte Henriques** (8,7k abonnés) ou encore le **Ministère de l'Écologie** (212,6k abonnés)

PARTENARIATS LICENCES ET ÉDITEURS

Afin de compléter le panel de services à disposition des clubs et adhérents, 3 partenaires ont rejoint la fédération :

- SPORTIHOME spécialisé dans l'univers de l'hébergement et de l'outdoor, une plateforme web française qui référence plus de 10 000 logements à proximité direct des lieux de pratique
- LES PETITS MONTAGNARDS : une véritable alternative à l'achat, avec la location de matériel technique de randonnée et de bivouac ;
- BSP AUTO, courtier en location de voiture, qui propose des tarifs et conditions ultra-compétitifs sur un large réseau d'agence de location de véhicules (y compris minibus) partout en France.

Les partenariats éditeurs ont contribué à la valorisation des itinéraires fédéraux. De nouveaux partenariats avec des éditeurs randos se sont concrétisés en 2021. Signalons tout particulièrement la parution avec Ouest France du livre « 70 randonnées sur les GR® de France », proposant une sélection de randonnées itinérantes de 2 à 4 jours. La première édition, parue en 2020 (50 randos) fut un succès, avec plus de 10 000 exemplaires vendus en 2020/2021.



Coédités avec l'éditeur Belles Balades, sont également parus en 2021 les guides « l'Ain 20 balades dans les espaces sensibles » et « Corrèze, 25 belles balades ». Ces guides, réalisés avec l'implication de nos 2 comités, proposent de riches compléments en termes d'informations naturalistes. Les lecteurs ont également la possibilité d'accéder aux balades à travers une application mobile associée à chaque ouvrage.

La fédération s'est également impliquée dans l'édition de « Recto-verso », une carte de France associée à 100 fiches randos, à pied ou à vélo. Cette carte, publiée par une jeune société « les others » a elle aussi connu un franc succès ; bénéficiant en amont de sa parution d'une opération de crowdfunding, elle a séduit plus de 9 000 personnes.

Les accords conclus avec ces éditeurs partenaires permettent à la fédération d'élargir son public, en s'appuyant sur l'édition de produits complémentaires aux topoguides. Ces livres sont proposés dans la boutique de la fédération. Notons ici que la vente de cartes et livres a progressé de 50 % en 2021, représentant un chiffre d'affaires de plus de 70 000 euros, réalisés quasiment intégralement à travers la boutique sur internet.

INTERNATIONAL

Le rayonnement à l'international est au cœur de l'axe 1 du nouveau Plan. 2021 a permis de faire un état des lieux et de structurer l'avenir. En interne, un tour des régions a été mené pour connaître et comprendre les engagements des comités à l'international, souvent aux côtés de leurs collectivités. Ils sont nombreux et ont permis de détecter des expertises qui seront utiles, demain et après-demain, à un véritable développement des activités fédérales à l'international. Le Comité directeur a validé la constitution d'une commission fédérale, sur la base d'un appel à candidatures, qui s'est vu confier la mission de poser une politique internationale pluriannuelle.

La Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre (FERP). Sophie CHIPON, administratrice, a été élue au poste de vice-présidente succédant ainsi à Armand DUCORNET. Sophie CHIPON et Brigitte SOULARY ont participé au congrès et à l'Assemblée générale en Roumanie en septembre 2021.



Les présidents de la FERP, nouveau board élu à Sibiu (Roumanie), octobre 2021

De gauche à droite :

- Boris Micic, président
- Sophie Chipon, 2^e vice-présidente
- Domenico Pandolfo, 3^e vice-président
- Gerhard Ermischer, 1^{er} vice-président

Walk Label Leader

Au sein de la FERP, la fédération participe notamment au groupe de travail sur le développement à l'international du long-côte avec les fédérations européennes membres ayant cette discipline dans leurs activités officielles (Aqua Walking Steering Committee), et au programme Walk Leader pour la formation des animateurs.



Remise du label WALK LEADER à la FFRANDONNÉE, octobre 2021

De gauche à droite :

- Angelo LATORRE, président du comité de la Toscane de la FIE
- Brigitte Souлары, présidente de la FFRANDONNÉE
- Marcel Granjean, conseiller de la FERP

La fédération a initié il y a une dizaine d'années une réflexion au sein de la FERP sur l'élaboration d'un référentiel européen qui a débouché sur la création d'un label appelé Walk Leader. Il permet aux organisations membres formant des animateurs de randonnée bénévoles d'obtenir l'agrément de leur programme de formation. À cet effet, la formation Brevet Fédéral Randonnée a répondu aux critères du référentiel et a obtenu l'agrément de la FERP. Tous les clubs ayant des animateurs brevetés randonnée ou titulaires de l'ex SA2 sont habilités pour utiliser le logo Walk Leader. Plus d'informations : formation@ffrandonnee.fr

Le label, Walk Leader, ainsi que le label santé sont des labels qui apportent une vraie valeur ajoutée à l'image des formations d'animateurs de la fédération, de ses clubs qui ont des animateurs brevetés. Les clubs sont invités à les valoriser auprès des pratiquants puisqu'ils symbolisent un signe de reconnaissance de la qualité de l'encadrement proposé et également auprès des financeurs des comités et des clubs (reconnaissance de l'expertise fédérale).

Missions d'expertise à l'étranger. Courant septembre, la fédération a rencontré au ministère des Affaires Etrangères une délégation menée par le Ministre du Tourisme de Chypre pour échanger sur une potentielle collaboration sur le développement de la randonnée sur l'île.

Dans le prolongement de la mission d'expertise de 2019, une seconde mission axée sur l'aide et la formation au balisage a été réalisée à Saint-Pierre-et-Miquelon. D'une durée de 2 semaines, cette mission a été confiée à Daniel BIDOT, Président de la Commission régionale sentiers et itinéraires du Grand Est. Elle a bénéficié de 2 reportages télévisés, d'une interview radio et d'une rencontre avec le Président de la collectivité territoriale.

European Network of Outdoor Sports. C'est le nom du réseau des acteurs européens des sports de nature dont le pilotage est assuré par le Pôle Ressources National des Sports de Nature. Désormais, la fédération en fait partie.

LABEL « TERRE DE JEUX » 2024

La fédération n'est pas insensible au grand évènement que constitueront les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024. Très rapidement, elle a obtenu le label « Terre de Jeux » auprès du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP).

La fédération va développer ses actions dans 3 directions :

- vers les clubs et comités qui, sur le terrain, vont être sollicités, dès 2022, par des structures « Terre de Jeux » pour participer à des manifestations locales ou régionales célébrant l'évènement, ne serait-ce qu'au moment du passage de la flamme Olympique. La fédération les incite à être présents dans ces manifestations ;
- en répondant à l'appel du COJOP pour mobiliser des volontaires sur les sites des Jeux Olympiques en 2024. Un recensement sera lancé par la fédération pour, à terme, sélectionner 70 bénévoles issus de son réseau qui pourront candidater auprès du COJOP ;
- en construisant un projet original lié à l'itinérance. Imaginez des randonneurs en marche vers Paris au Printemps 2024 en provenance de toutes les régions de l'Hexagone et se rejoignant sur le GR®75 autour de Paris pour manifester par ses couleurs la présence de la fédération ! C'est ce qui est en train de se construire. Rendez-vous en 2024.

2. Cultiver avec fierté un esprit fédéral partagé

2.1. Faire du club un échelon moteur et innovant

En 2021, la fédération a continué le déploiement de ses 2 dispositifs de financement : le Plan Solidaire de Développement (PSD) qui est un dispositif fédéral, et le Projet Sportif Fédéral (PSF) qui est un dispositif de l'Agence Nationale du Sport (ANS). Le bilan est très positif tant ils ont aidé les clubs et comités à réaliser leurs projets.

Le PSD va permettre à 36 projets de voir le jour sur les territoires :

- 13 créations de clubs
- 18 diversifications des activités des clubs
- 5 projets innovants

pour un montant total de 41 600€.

Parmi les projets les plus inspirants, on citera l'expérimentation du Bungy Pump et de la marche nordique sportive en Haute-Saône ou le développement de la randonnée auprès des jeunes à La Réunion.

Parmi les créations, le comité de la Haute-Vienne a bénéficié de 1 000 € afin de répondre à la demande d'un maire pour qu'une association de randonnée affiliée à la FFRandonnée soit créée sur sa commune.

Côté diversification, le club Echappées Nordiques en Charente (département non côtier) a obtenu 1000 € pour développer le long-côte et le club Mil'Pat a été le premier club de la Vienne à bénéficier d'un PSD pour son projet de marche nordique.

Le PSF, pour sa part, a financé 212 projets pour 107 structures, clubs et comités, pour un montant total de 491 900 € en 2021. Parmi les bénéficiaires, près de 48 % sont des clubs affiliés (contre 26 % en 2020), une vraie progression dans les aides accordées pour les structures affiliées à la fédération par l'Agence Nationale du Sport.

Les clubs développent une gamme de services et de produits fédéraux

Séjours et voyages. L'année 2021 s'est achevée avec une augmentation des séjours de 46 % par rapport à 2020, soit 647 séjours en 2021 contre 443 en 2020. Le nombre de voyageurs est passé de 9758 en 2020 à 15 473 en 2021, soit une augmentation de 58,6 %, ce qui a représenté un chiffre d'affaires total des séjours de 7 028 893 € en 2021 contre 4 087 309 € pour 2020, soit une contribution fédérale de 62 783 € en 2021 contre 37 749 € en 2020.

Une formation Responsable Tourisme s'est tenue à Paris, les 22 et 23 janvier 2021. Six formations Correspondant Tourisme se sont tenues en Charente-Maritime, Dordogne, Ille-et-Vilaine, Meurthe-et-Moselle, Morbihan, Paris, Saône-et-Loire, dans le Var et la Vienne, regroupant 74 participants.

Randopass. De plus en plus de randonneurs sont séduits par ce titre. L'objectif de l'étude lancée par la fédération, fin 2020 début 2021, devait permettre de mieux comprendre les motivations des détenteurs de Randopass, et de sélectionner des arguments pour convaincre de nouveaux randonneurs de rejoindre la fédération à travers ce titre. Le bilan a été très positif avec une progression de 21 % soit 5 244 de détenteurs en création ou en renouvellement.



Des accessoires pour porter fièrement les couleurs fédérales.

La fédération a proposé en 2021 de nouveaux brassards et tee-shirts logotypés « FFRandonnée », notamment à destination des clubs. Bien que les contraintes sanitaires aient entravé le développement de nouveaux produits, la vente d'accessoires auprès du réseau ou des licenciés a progressé de 16 % en 2021 (70 k€ de CA).



2.2. Encourager un fonctionnement associatif partagé avec les différents échelons fédéraux

LES TERRITOIRES AU CŒUR DU DISPOSITIF FÉDÉRAL

La nouvelle équipe de gouvernance a appliqué les principes annoncés dans son programme, parmi lesquels une présidence partagée avec une première vice-présidente issue du collège des territoires, Madeleine LEBRANCHU, et un fonctionnement mettant les comités et les clubs au centre du dispositif fédéral.

Les objectifs poursuivis ont été :

- **le rôle important des élus des territoires** : renforcement des relations avec les comités et création d'un véritable relais vers le siège ;
- **l'évolution de la politique sportive** : des relations de plus en plus étroites avec les clubs dont les interlocuteurs majeurs sont les comités départementaux, à prendre en compte pour le développement de la fédération ;
- **l'agilité dans le mode de gouvernance par la mise en place et le suivi des missions au sein d'un comité de pilotage.**

Dans le cadre de cette mise en place, des rencontres régulières ont eu lieu au sein du comité de pilotage de « La parole aux territoires ». Six réunions ont été organisées au cours de l'année 2021 qui ont rassemblé des représentants des comités et des inter-régions ainsi que des présidents de clubs, pour certaines d'entre elles. Elles avaient pour objectif d'identifier, de mettre

en avant et de valoriser les actions développées par le réseau et les initiatives locales pour qu'elles puissent éventuellement être reprises par d'autres territoires, voire formaliser et décliner par la fédération sur l'ensemble du territoire national.

Ainsi, en 2021, de nombreuses actions des territoires ont été valorisées et certaines mises en œuvre :

- les titres d'adhésion temporaires
- le concept des « balades à roulettes »
- la mission sur la gestion des cessions de données
- la gouvernance de la pratique du long-côte
- le développement de la marque collective « Oenorando »
- l'étude de faisabilité d'un séminaire des comités départementaux.

Trois réunions d'information à destination des présidents des comités ou de leurs représentants ont été organisées par le comité directeur fédéral dont la dernière en décembre à l'occasion du premier anniversaire de son élection.

Ces réunions ont permis un dialogue franc et direct, le partage d'informations et de présenter les premières mesures engagées par le nouveau Comité Directeur :

- la finalisation du Plan Fédéral 2021-2028 et sa mise en œuvre (voir page 6)
- l'arrivée du nouveau Directeur Général, Grégoire LARTIGOT
- l'arrivée du nouveau Directeur Technique National, Richard CARLON et un renforcement de la Direction Technique Nationale, dès février 2022 avec 6 cadres techniques (au lieu de 5)
- le démarrage de la refonte des statuts actuels, tenant compte des évolutions législatives/réglementaires (dopage, éthique, etc.), et des évolutions liées à la proposition de loi visant à démocratiser le sport en France
- la mise en place d'un guichet unique pour les demandes de cessions de droits.

Rencontre annuelle des comités régionaux. Le séminaire des comités régionaux s'est déroulé les 8 et 9 septembre à Paris. La qualité du rendez-vous était en grande partie due à la richesse des contenus des interventions préparées par les comités. Le programme portait sur des sujets proposés par les comités tels que la mutualisation des moyens entre comités, les modèles économiques des comités régionaux, l'évolution des rendez-vous fédéraux, le positionnement de la fédération dans le monde du tourisme. La séquence sur l'évolution des rendez-vous fédéraux a permis de décider l'organisation du séminaire des comités régionaux en alternance entre Paris et une région.

Assemblées générales des comités. En 2021, les assemblées générales des comités départementaux et régionaux se sont pour la plupart déroulées à distance du fait de la situation sanitaire.

Inter-régions. Les inter-régions ont eu lieu durant le second semestre 2021. Elles ont permis aux comités de se retrouver après le rendez-vous manqué de 2020 pour cause de pandémie. Ces rendez-vous ont permis de traiter des sujets locaux et d'organiser des ateliers animés sur différentes thématiques : tourisme,



plan fédéral, sentiers/itinéraires, adhésion. La future appli mobile fédérale a été présentée par Frédéric MONTROYA, président de la Commission numérique et de Philippe-Jean HOËPPE, Président et référent sentiers-itinéraires du comité départemental FFRandonnée du Val-de-Marne.

Afin de favoriser la professionnalisation des clubs et des comités, des journées de formations pour les salariés ont été organisées à la veille des inter-régions du Grand Sud-Est et du Grand Ouest :

- inter-région Grand Sud-Est : 2 formatrices du Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne Rhône-Alpes sont intervenues lors de cette journée. Les salariés des comités départementaux et régionaux ont pu choisir une thématique de formation en lien avec leurs missions respectives : développer ses ressources de financements privés et construire sa stratégie de communication externe ;
- inter-région Grand Ouest : 15 salariés des comités départementaux et régionaux ont participé à des ateliers et échangé sur la question « Comment un salarié est-il facilitateur d'intégration pour un nouvel élu ? » et sur les aspects techniques des équipements de sentiers, avec l'intervention d'un représentant de la société Pic Bois.

Un service des Systèmes d'information au service du réseau et du siège fédéral. Le déploiement d'Office 365 a été renforcé au regard des besoins et des attentes des comités comme de ceux du siège. Les utilisateurs actifs des adresses mails FFRandonnée ont bénéficié de conseils, services et solutions informatiques pour leur permettre de mieux s'approprier les applications utiles au travail collaboratif et au partage d'informations à distance : messagerie Outlook, One drive, Forms et plus particulièrement Teams à travers des équipes et des canaux dédiés.

Les conseillers territoriaux du service Accompagnement des Territoires-Professionnalisation et les salariés du service des Systèmes d'information au siège se sont mobilisés pour accompagner les dirigeants bénévoles et salariés des comités.

Une lettre info a été diffusée contenant des messages pratiques et concrets relatifs aux outils Office 365 : tutoriels, gestion des comptes, modèles d'organisation, confidentialité, etc. En complément de l'envoi de communications ponctuelles et de la mise à disposition permanente d'un espace SharePoint de partage de documents (tutoriels pédagogiques régulièrement mis à jour), l'adresse mail support office365@ffrandonnee.fr a permis de maintenir le lien avec eux et de répondre, sous 72 heures, à toutes questions techniques.

Des formations à distance, consacrées à l'optimisation de Teams et à son environnement, ont été proposées, à la demande, aux comités régionaux et à leurs départements.

VIE STATUTAIRE

75^{ème} assemblée générale fédérale du 17 avril 2021

La première assemblée générale de la mandature s'est tenue le samedi 17 avril 2021 en visioconférence. La Présidente a remercié les Présidents des comités sortants, félicité ceux nouvelle-

ment élus et présenté la photographie des administrateurs élus lors de l'AG du 28 novembre 2020, composant l'actuel comité directeur fédéral.

Florence VOUGNON a été élue administratrice fédérale au sein du collège des Territoires pour l'inter-région Grand Nord-Est, devenant le nouveau visage du binôme de l'inter-région avec Frédéric BROUET. Florence est membre du comité directeur de la Haute-Saône et a choisi de rejoindre la commission nationale Pratiques adhésion dans le cadre de ses missions nationales.

Lors d'une seconde assemblée générale en mai, Frédéric MONTROYA, président du comité FFRandonnée de Seine-et-Marne, a été élu administrateur fédéral au sein du collège général et président de la commission numérique.

Rapport d'activité 2020. Présenté en duo par la Secrétaire générale et la Secrétaire générale adjointe, il a été approuvé à 95,66 % des voix exprimées. A tour de rôle, elles ont rappelé les temps forts ayant jalonné 2020 : gestion de la crise sanitaire, projet sportif fédéral, nouveau site de la FFRandonnée, création de la plateforme « bénévoles », mission « Marche en ville ».

Bilan financier 2020. Le Trésorier a présenté le bilan financier avec un résultat bénéficiaire exceptionnel de 259 k€. Son intervention était suivie par celle du commissaire aux comptes sur son rapport sur les comptes annuels. L'assemblée générale a approuvé le rapport financier et les comptes 2020 à 96,13 %. Il en va de même pour l'affection du résultat de l'exercice 259 k€ au report à nouveau. Celui-ci est adopté à 98,80 %.

Plan fédéral 2021/2028. Adopté à 91,80 %, il a été le fruit d'un travail collaboratif, débuté en septembre 2018. Des ateliers de réflexion ont permis d'en définir les grandes orientations.

Actions et budget prévisionnel 2021. La pandémie Covid-19 et ses conséquences humaines, sanitaires et économiques ont été le fait marquant de 2021 avec un impact fort sur les produits licences/affiliations envisagés au budget 2021 : diminution estimée à -15 % sur la saison 2020/2021 et de -6 % sur l'exercice 2021/2022.

Outre la relance des activités, différentes actions ont été programmées sur 2021 :

• PÔLES DÉVELOPPEMENT :

- évolution de la politique défensive de cessions de droit
- positionnement montagne
- orientation tourisme / culture / patrimoine / environnement
- renforcement MonGR
- création d'une application mobile FFRandonnée

• PÔLES SUPPORT :

- assurer la continuité et le bon fonctionnement de la fédération, fonctionnement porté par le pôle Développement, en lien avec l'ensemble des services dits supports : secrétariat général, juridique, ressources humaines et financières, systèmes d'information
- permettre aux équipes opérationnelles de rester compétitives dans leurs missions quotidiennes

- coordonner les services fonctionnels avec les pôles Développement
- développer : la communication sous toutes ses formes, l'écoute et la parole aux territoires, la culture, le tourisme, Ecologie, biodiversité, développement durable et protection chemins ruraux, la coopération internationale et ultramarine, les partenariats, etc....

En tenant compte des actions présentées, le budget prévisionnel 2021 a affiché un résultat déficitaire de 616 k€. L'assemblée a approuvé le projet de budget à 77,61 %.

Adhésions - saison 2021/2022. En raison des difficultés liées à la crise sanitaire, il a été proposé le maintien de l'ensemble des tarifs fédéraux pour la saison sportive 2021/2022. L'assemblée générale a approuvé cette résolution à 96,24 %.

Révision des statuts

Avec l'accompagnement du Centre de Droit et d'Economie du Sport, la fédération a initié la révision des statuts fédéraux et de son règlement intérieur dont l'objectif est au regard des évolutions législatives et réglementaires (dopage, éthique, etc.) de clarifier la rédaction de certains articles, d'en ajouter ou d'en supprimer, d'amorcer les évolutions liées à la proposition de loi visant à démocratiser le sport en France. Ce travail verra son aboutissement lors d'une assemblée générale extraordinaire en 2022.

Commissions fédérales

La composition des commissions statutaires a été renouvelée en conformité avec les statuts fédéraux : formation, pratiques-adhésion, sentiers et itinéraires, juges et arbitres, disciplinaires. De nouvelles Commissions Nationales (CN) ont été créées :

- CN Ecologie Biodiversité Développement Durable
- CN Rencontres sportives (au départ appelée « compétition ») partie prenante dans l'organisation des championnats de France de longe-côte, mais aussi Rando Challenge et autres rencontres à promouvoir
- CN Numérique
- CN Edition et Publications
- CN Communication
- Comité d'Éthique et de Déontologie.

Trois commissions sont en cours de constitution : Tourisme, Mobilités Actives, Internationale. Un appel à candidatures a été lancé dans le réseau pour trouver des personnes motivées.

La communication fédérale (externe et réseau) s'est déclinée en 4 grandes thématiques sur lesquelles des groupes de travail se sont mis en place :

- la notoriété de la fédération
- la création d'un extranet fédéral
- l'accompagnement des comités pour la rentrée sportive 2021-2022
- le positionnement de la fédération.

2.3. Développer la formation comme un outil de structuration

Les enjeux 2021 du secteur formation ont été les suivants :

- la réalisation des journées de Tronc Commun et des évaluations du Carnet du Stagiaire par visioconférence pour permettre de minimiser les déplacements des stagiaires et des formateurs ;
- la mise en place d'un guide pour la gestion d'une session de rattrapage afin de gérer les échecs aux formations qualifiantes ;
- la poursuite et la finalisation de la refonte du cursus de formation des formateurs ;
- le démarrage d'un travail sur l'architecture de la plateforme de formation à distance pour répondre aux nouveaux enjeux de la formation ;
- l'intégration de nouveaux modules de formation à distance pour la filière Baliser - Aménager - Numériser ;
- le travail sur l'espace d'activité "formation santé" : mise à jour des documents et de la présentation de la page de l'espace d'activité ;
- la poursuite de la réflexion sur de nouvelles formations Baliser et Aménager ;
- la réflexion à la création d'un Organisme de Formation qui puisse être en mesure de dispenser des formations professionnelles compatible avec les nouveaux critères QUALIOPi qui seront en vigueur dès l'année 2022.

Pour 2021, l'ensemble des régions ont ajusté leurs cursus de formation ; les régions ont remis en place leur calendrier des formations et ont pu également terminer les formations qui étaient jusqu'alors en suspens à cause des mesures sanitaires.

Ouverte en 2020 aux 3 disciplines que sont la randonnée, la marche nordique et le longe côte, la formation en matière de sport-santé et de compétition-performance a été consolidée. Les animateurs formés Santé peuvent encadrer des séances Santé dans la discipline correspondant à leur(s) diplôme(s) de base. Les difficultés d'organisation des modules de formation en 2020 ont augmenté le nombre de modules proposés en 2021, soit 16 modules Santé proposés sur tout le territoire sur la fin 2021 et environ 180 nouveaux animateurs Santé. 1 731 animateurs licenciés Santé ont été formés. Le module complémentaire « Sport sur ordonnance » en cours de finalisation sera ouvert au dernier trimestre 2022. Il aura pour but, dans un premier temps, de régulariser toutes les actions se déroulant en partenariat avec des services hospitaliers.

Sur l'initiative du Vice-président chargé du développement, de la Présidente de la Commission nationale Sentiers-Itinéraires et des Présidents des Commissions nationales Formation et Pratiques-adhésions, un groupe projet a été chargé de réfléchir à la mise en place d'un guichet unique pour les formations numériques. Dans un premier temps, un questionnaire a été envoyé au réseau pour dresser un état des lieux des besoins et des ressources disponibles. Les retours en nombre ont permis

notamment de repérer les urgences dans les différents cursus Websig et Publiweb et de préciser les ressources en formateurs ainsi que leur répartition géographique, leur disponibilité et leur éventuelle mobilité.

L'analyse des réponses a conduit le groupe projet à remettre à ses mandants une proposition d'organisation pérenne pour permettre le croisement des besoins en formations numériques et des montages de stages, l'amélioration de la recherche de formateurs et la mise en place dans chaque région d'un référent Formation Numérique. Cette proposition sera étudiée dans le cadre d'une réflexion plus globale sur la formation.

DÉTECTER ET ACCOMPAGNER LES DIRIGEANTS

Sur la plateforme « Bénévoles, créez du lien », 50 offres de mission ont été postées par les comités régionaux et départementaux, le siège et les clubs. Entre janvier et décembre 2021, hors associations et comités, la plus forte activité a été relevée en février avec 7 379 pages vues, la plus faible activité en juin avec 3 315 pages vues. En ce qui concerne les offres du siège, la plupart des répondants sont des personnes extérieures à la FFRandonnée qui désirent s'engager pour donner du temps et leurs compétences.

Vingt-quatre actualités ont été postées sur l'année dont 2 actuelles par les comités des Bouches-du-Rhône et des Alpes-de-Haute-Provence. Seulement 4 témoignages ou portraits de bénévole ont été diffusés par la plateforme.

Lors du dernier trimestre 2021, 6 présentations du site et de son fonctionnement à raison de 2 sessions par mois ont été proposées. 107 personnes ont participé à ces webinaires.



En 2021, la fédération s'est adaptée et a proposé aux bénévoles dirigeants 16 formations en visioconférence. 277 stagiaires ont été formés sur des thématiques de gestion et de pilotage de leur association, sur la communication et la promotion ainsi que sur l'organisation et l'encadrement des pratiques.

CERTIFICATION QUALIOPi

La loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit dans son article 6 une obligation de certification, par un organisme tiers, des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences sur

la base d'un référentiel national unique, s'ils veulent bénéficier de fonds publics mutualisés (financement par un opérateur de compétences, par l'Etat, par les régions par exemple). Initialement prévue pour le 1^{er} janvier 2021, cette obligation a été reportée au 1^{er} janvier 2022, suite de la crise sanitaire.

Le 12 mai 2020, les travaux commençaient par une première réunion avec le consultant, qui a accompagné la fédération tout au long de ce projet pour aboutir le 28 décembre 2021 à la certification QUALIOPi. L'organisme de formation fédéral est donc maintenant certifié pour ses actions de formation financées et finançables par des fonds publics mutualisés.

Pour bénéficier de cette certification, l'équipe projet a dû décliner un référentiel national unique de 7 critères comprenant 32 indicateurs, étudiant l'ensemble des composantes des formations sélectionnées. Ce référentiel prévoit d'étudier la formation de sa conception jusqu'à son évaluation, l'ensemble des documents administratifs et pédagogiques étant analysés et mis en conformité au regard de ces critères.

La certification est nécessaire pour obtenir des financements issus de la formation professionnelle. Concernant le réseau fédéral, les personnes éligibles à ces financements sont les salariés, à temps plein ou à temps partiel, qui travaillent pour un comité ou un club. Un programme renforcé de formation va pouvoir être proposé avec des moyens de financement facilitant la mise en œuvre des formations et la prise en charge des frais de participation. Les bénévoles-élus employeurs sont aussi éligibles, ce qui va permettre à la fédération de renforcer son offre à leur destination et trouver de nouveaux moyens pour financer les regroupements des présidents des comités.

Mais la certification QUALIOPi va aussi permettre à la fédération de proposer des formations, dans le respect du cadre réglementaire pour proposer des formations adressées à l'ensemble des professionnels du secteur tels que les accompagnateurs professionnels ou les agents des collectivités territoriales.



3. Faire de la randonnée un acteur social majeur

3.1. Inscrire l'offre fédérale dans une dynamique moderne de rayonnement touristique

PORTER L'IMAGE DE LA FRANCE COMME TERRE DE RANDONNÉE

Passion rando au service des territoires, Terres de randonnée

Quatre numéros ont été diffusés en kiosque et auprès des abonnés en 2021. Cette année encore, de nombreux territoires de randonnée en France ont été particulièrement mis à l'honneur dans le magazine à travers ses 3 rubriques principales (Randos de pays, Randos découverte, GR®) : Les Ardennes, la Loire et le GR®653 ou Via Tolosana (n° 59, printemps), le Pas-de-Calais, le Var et le GR® du Grand Pic Saint-Loup dans l'Hérault (n° 60, été), l'Ain, la Charente et le GR® de Pays Tours des Monts d'Aubrac (n° 61, automne), et enfin Le Perche, les Bauges en Savoie et le GR®765, chemin de Compostelle (n° 62, hiver).

Avec ses 34 000 abonnés et ses 4 000 exemplaires vendus en kiosque, le magazine Passion Rando continue à rassembler un public de lecteurs fidèles. 2021 fut en particulier marquée par la parution d'un hors-série spécial au printemps : le Hors-Série Passion Rando « Nos plus belles randonnées ».

La fédération a souhaité enrichir son offre éditoriale en kiosque avec la sortie d'un Hors-Série spécial. Paru en avril 2021, ce numéro spécial de 116 pages proposait plus de 40 idées de randonnées de la balade aux itinérances plus longues sur les grands GR®. Au sommaire : la Corse, le Finistère, le Queyras dans les Alpes, la Corrèze, l'Hérault, la Seine-Maritime, l'Ardèche et le Béarn dans Pyrénées-Atlantiques. Une opportunité d'accentuer la notoriété de Passion Rando et de confirmer le positionnement de leader de notre magazine au sein de la presse outdoor.

Ce numéro a séduit plus de 10 000 lecteurs, en kiosque ou par correspondance. Notons en particulier l'engagement de 29 comités qui ont adressé ce magazine aux clubs ou bénévoles de leur territoire, permettant ainsi de promouvoir le magazine Passion Rando mais aussi d'entretenir un lien si important pendant cette période marquée par les contraintes sanitaires

UTILISER LE NUMÉRIQUE COMME OUTIL DE DIVERSIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT

Appli mobile MaRando®

La fédération a pour ambition en tant qu'acteur *outdoor* de référence, de compléter l'offre numérique en apportant de nouveaux services à ses adhérents et en fédérant de nouvelles communautés de randonneurs.

Après plusieurs mois de travail dans le cadre de l'étude de la SCET (Services Conseil Expertises et Territoires), de consultation du réseau au travers d'ateliers techniques et stratégiques, ainsi que la réalisation d'un cahier des charges détaillé des besoins, le comité directeur du 22 septembre 2021 a validé à l'unanimité la création d'une application mobile FFRandonnée réalisée avec le prestataire Cirkwi, leader sur la création et le partage de circuits touristiques en France et de la mise à disposition d'application en « marque blanche ». De nombreux comités et leurs collectivités ont adopté les solutions Cirkwi pour la valorisation de leur territoire, autant d'expériences positives pour favoriser leur collaboration mutuelle dans l'enrichissement des contenus de cette nouvelle application.

La fédération lancera une application nationale moderne, intuitive et riche de nombreux parcours PR® labellisés ou non, mais aussi ses itinéraires GR® / GR® de Pays, sans oublier les circuits de proximité dignes d'intérêts que les comités souhaiteront valoriser en liaison avec leurs partenaires.

Gratuite pour ses adhérents ou via un abonnement au tarif attractif pour les randonneurs non-adhérents, elle sera disponible courant 2022. Elle apportera aux randonneurs un formidable outil de pratique par le guidage et d'échange via les fonctions de communautés et de partages.

Les comités ont été « challengés » afin d'apporter à minima 50 parcours de leur département, répondant à leur offre locale de randonnées, principalement à la journée ou à la demi-journée. La fédération qui déploie et met en œuvre la technologie liée à l'application s'est engagée à accompagner les comités dans ce travail de terrain et d'enrichissement de la BDRando⁶. En plus d'un renfort en ressources humaines, une équipe projet composée de salariés du siège, d'élus nationaux et de représentants des territoires a été mise en place pour permettre avec chaque comité un suivi personnalisé et une mutualisation des compétences itinéraires, marketing, communication et techniques, nécessaire dans un tel projet.



⁶ Base de données rassemblant les données relatives au Publiweb* et celles relatives au webSIG*. Les données de la BDRando* servent à la création d'un topoguide, d'une Randofiche®, qui répondront à la collectivité territoriale ou à tout autre projet de valorisation des itinéraires

PRODUCTION ÉDITORIALE

55 TOPOGUIDES PRODUITS :

- 22 GR® dont 3 nouveautés :
« Côte d'Albâtre aux falaises du Bessin »,
« Le Sentier Cathare »
« Lubéron-Monts de Vaucluse »,
 - 33 PR dont 1 nouveauté :
« Le Puy en Velay à pied »
- soit un tirage total de 256 700 exemplaires, imprimés en France en circuit court et labellisés PEFC® attestant des mesures écologiques prises à tous les stades de la fabrication du livre, garantissant un impact réduit sur l'environnement.

TOPOS PR ET MARCHÉ NORDIQUE :

90 PR adaptés à la marche nordique ont été publiés en 2021 (répartis dans 14 topoguides) en collaboration avec les référents marche nordique des comités concernés.

MON GR® PRÉFÉRÉ

La saison 5 de Mon GR® préféré s'est tenue du 28 octobre au 18 novembre 2021 sur MonGR.fr avec 8 nouveaux GR® en compétition.

A l'issue des 3 semaines de votes où le GR® de Pays Massif du Ventoux (Vaucluse) et le GR® 340 - Le Tour de Belle-Île-en-Mer (Morbihan) ont fait course en tête, c'est ce dernier qui a remporté le concours Mon GR® préféré 2022 grâce au coup de cœur du jury.

En effet le jury composé de 7 personnalités issues des univers de la rando, du sport, du tourisme et des médias avait désigné le GR 340 - Le Tour de Belle-Île-en-Mer pour son coup de cœur, lui octroyant ainsi un bonus de 20 % de voix à l'issue du vote du public.

Les 7 membres du jury :

- Andreas ASCHABER, Secrétaire Général de l'European Mountaineering Associations
- Sylvain BAZIN, Rédacteur en chef du magazine Wider
- Marianne CHANDERNAGOR, Directrice du Mondial du Tourisme et du Salon Destinations Nature
- Frédéric GIROIR, Directeur général d'Allibert Trekking
- Boris MICIC, Président de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre
- Frédéric SANNAUR, Directeur général de l'Agence Nationale du Sport
- Aïda TOUIHRI, Journaliste exploratrice.

Le classement final a été :

- GR® 340 - Tour de Belle-Île en mer (Morbihan) : 19 955 voix - 23,1%⁷
- GR® de Pays Massif du Ventoux (Vaucluse) : 18 065 voix - 20,9%

- GR® 107 - Chemin des Bonshommes (Ariège) : 15 705 voix - 18,2%
- GR® 5 - Traversée du Massif des Vosges (Territoires d'Alsace) : 15 520 voix - 18%
- GR® 55 - Les Glaciers de la Vanoise (Savoie) : 5 609 voix - 6,5 %
- GR® Bordeaux Métropole (Gironde) : 5 174 voix - 6,0 %
- GR® 2 - Au fil de la Seine (Côte d'Or) : 3 286 voix - 3,8%
- GR® 22 - Paris - Le Mont-Saint-Michel (Orne) : 3 051 voix - 3,5%



Ouverture des votes aux membres de la FERP et de l'EUMA.

Le concours a été ouvert à l'ensemble des 33 pays européens dont les fédérations membres de la FERP (et l'European Union of Mountaineering Associations). Ce fut une double occasion de valoriser les GR® à l'étranger et d'animer les réseaux des fédérations européennes (Belgique, Espagne, Allemagne, Italie et Suisse sont les pays qui ont le plus voté).

Une médiatisation renforcée grâce au partenariat avec SPORT EN FRANCE.

La chaîne du mouvement sportif a rejoint le concours en tant que partenaire, valorisant la saison 5 de Mon GR préféré sur Sport en France et son application via 2 opérations :

- une émission spéciale de lancement de la saison de 52min le 22 octobre à 19h animée par Maxine EOUZAN, animatrice de la chaîne en présence de l'équipe de tournage (David GENESTAL, réalisateur et Olivier SABATIER, randonneur, pilote du drone) et de Séverine IKKAWI, porte-parole de la FFRandonnée.
- Multidiffusion des 8 épisodes de la saison 5 pendant les 3 semaines du concours.

Partenaires de l'opération. Les partenaires qui accompagnaient cette saison étaient :

- Groupama (Soutien financier et promotionnel)
- France Bleu (Soutien promotionnel au niveau national et sur les huit stations locales concernées)
- Sport en France (soutien promotionnel : émission spéciale « Mon GR préféré » le 22 octobre et multidiffusion des 8 épisodes)
- SportiHome (dotations produits)
- Vacances Bleues (dotations produits).

⁷ Incluant le bonus de 20% des voix supplémentaires grâce au coup de cœur du jury

3.2. Mieux connaître les évolutions de la demande sociale de pratique et renouveler l'offre fédérale (et inter-fédérale) pour tous

Le championnat de France de longe-côte. Co-organisé par la FFRandonnée, la FFRandonnée Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la FFRandonnée Var avec l'appui du club Hyères longe-côte, il s'est déroulé sur la plage de l'Almanarre à Hyères (Var) le 16 octobre 2021.

Les meilleurs sportifs de la discipline ont participé aux épreuves solos, binômes, tierces, et quintes sur des parcours chronométrés de 100, 400 ou 1 000 mètres. Au total, 752 dossards répartis dans les 4 catégories minimales/cadets (12/15 ans), juniors (16/19 ans), seniors (20/39) et les masters (ex-vétérans) divisés en 4 tranches d'âge (40/49, 50/59, 60/69, 70 ans et plus).

Parmi les compétiteurs, 10 longeurs déficients visuels constituant la toute première catégorie « handisport » se sont confrontés sur les 100m et 400m, une première expérience en volet compétition pour la discipline.

Les 3 fédérations sportives que la fédération avait invité à participer à un défi sportif en marge du championnat ont inscrit le longe-côte dans leurs statuts, organisant des formations et des compétitions sur leurs territoires et membres de la l'European Ramblers Association (Fédération européenne de randonnée pédestre). Il s'agit la FIE - Federazione Italiana Escursionismo, la FECC - Federacio d'Entitats Excursionista de Catalunya, et le Wanderverband Bayern.

3.3. Réaffirmer le positionnement de la fédération sur les grands sujets de société

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Nul ne peut ignorer aujourd'hui les aspects écologiques des activités personnelles et professionnelles ne serait-ce qu'en prenant en considération le facteur du dérèglement climatique. Il importe donc de faire des actions en ce sens en particulier dans la gestion des déchets personnels et du plastique qui a fait l'objet d'une loi dite loi AGEC applicable au 1er Janvier 2022. Les principales dispositions de cette loi ont été portées à la connaissance des clubs et des comités.

La fédération a mis en place au début de l'année 2021 une Commission Nationale dénommée « Ecologie, Biodiversité et Développement Durable » qui s'appuie, entre autres, sur des Correspondants dans chacune des Régions. Les travaux engagés tout au long de l'année 2021 se sont traduits en fin d'année par un Plan d'actions 2022.

Parce que « le sport a un rôle clé à jouer dans la lutte contre le dérèglement climatique et la protection de la biodiversité à l'instar de son rôle en faveur de la cohésion sociale ou comme vecteur de mobilisation collective », la fédération a participé à la

signature de la seconde version de la Charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements sportifs, le 16 décembre, en présence de la ministre chargée des Sports, Roxana MARACINEANU, et la directrice générale du WWF France. Le texte propose 3 nouveaux engagements : l'empreinte numérique, le sponsoring et l'éducation au développement durable pour être en cohérence avec les défis sociétaux d'aujourd'hui et de demain. Il vise également à mieux accompagner les organisateurs d'événements sportifs grâce à un suivi plus poussé notamment en termes d'évaluation et de transparence.

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

Les médecins de la commission médicale ont été régulièrement invités pour parler des bienfaits de la marche sur la santé et ont été souvent interviewés pour la parution d'articles dans différents magazines.

Le médecin fédéral, le Docteur Catherine KABANI, s'est présentée à la commission médicale du CNOSF, et a été élue membre de la commission sport santé le 9 décembre 2021.

La commission médicale a actualisé le règlement médical de la fédération. A retrouver sur le site fédéral :

<https://www.ffrandonnee.fr/Media/Default/Documents/federation/Reglement-medical-FFRandonnee-2021.pdf>

Les membres de la commission ont travaillé sur l'introduction de la marche nordique Santé FFRandonnée dans le Médicosport inclus dans le Vidal des médecins. La fédération avait déjà inscrit la randonnée pédestre dans le Médicosport, et en 2022, devrait apparaître la marche nordique santé FFRandonnée.

Les membres de la commission médicale ont écrit différents articles pour le numéro 3 du magazine « Randonnée Santé » docdusport, sorti à l'été 2021. Ce magazine a été envoyé dans tous les comités départementaux et régionaux. A retrouver les 3 numéros des années précédentes sur le site fédéral :

<https://www.ffrandonnee.fr/s-informer/sante/le-magazine-randonnee-sante>

Les médecins des comités ont été invités à la réunion annuelle dédiée à leur intention. Trente-et-un médecin ont participé à ce regroupement. Deux intervenantes extérieures ont été invitées à ce colloque :

- le docteur Raphaëlle OHAYON, pneumologue, au service de SSR Respiratoire et Neuro-respiratoire à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, a présenté une étude sur « Les séquelles respiratoires et autres liées à la COVID 19 » ;
- le professeur Karine LACOMBE, chercheuse et infectiologue, responsable du service hospitalier des maladies infectieuses à l'hôpital Saint-Antoine à Paris, n'ayant pu se libérer, a confié son étude à un membre de la commission médicale qui a présenté « COVID 19 et SPORT ».

La première étude scientifique sur les bienfaits de la pratique du longe-cote est en cours de finalisation. Pilotée par le laboratoire de l'université de Clermont, les différents tests ont pu être réalisés grâce aux licenciés du club « Alison Wave Attitude » dans les Alpes-Maritimes. La publication est prévue en avril 2022.

Suite à l'extension de la nouvelle formation Santé, le label santé s'est ouvert en 2021 aux 3 disciplines que sont la randonnée, la marche nordique et le longe-côte. La procédure d'attribution du label a été modifiée et les comités départementaux et régionaux se sont associés à cette démarche. A partir de juin 2021, on a comptabilisé 18 clubs de marche nordique et 3 clubs de longe-côte labellisés. Au total, 430 clubs ont été labellisés Santé.

Retrouvez toutes les informations sur le site fédéral :

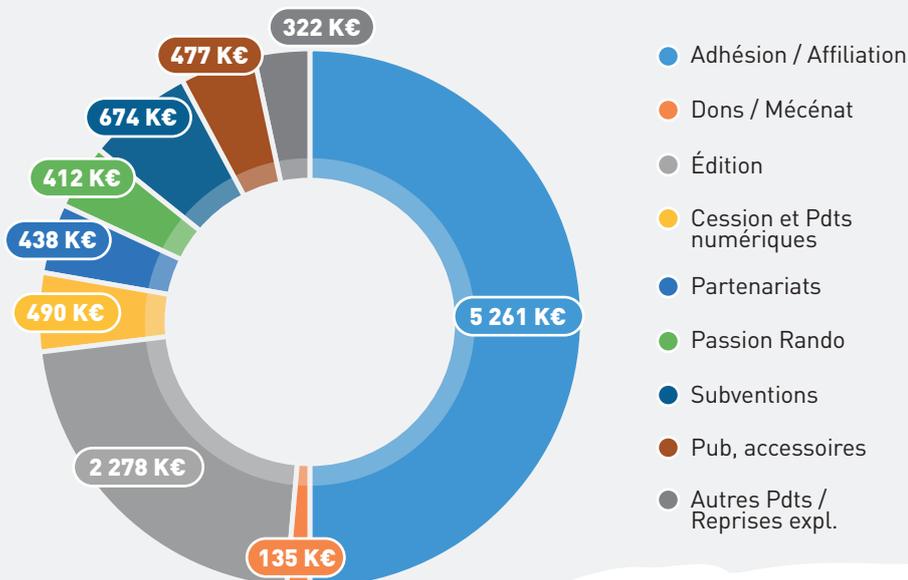
<https://www.ffrandonnee.fr/disciplines/les-disciplines/pratique-sante>

PARTENAIRES PUBLICS



RESSOURCES ET DÉPENSES PRINCIPALES 2021

2021 - RESSOURCES PRINCIPALES (EXPLOITATION) 10 486 K€



Chiffres clés

205 090 licenciés dont
64 % de femmes
20 000 Bénévoles
8 900 baliseurs et collecteurs
109 comités
3 339 clubs affiliés

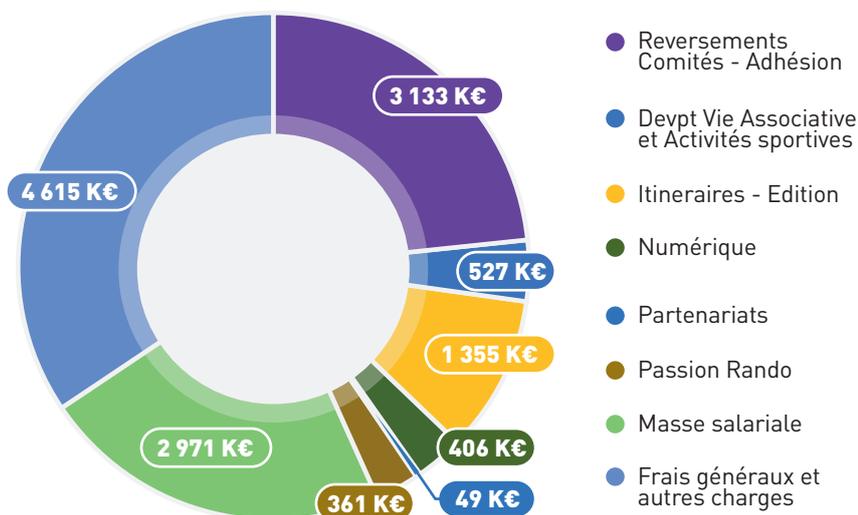
12 470 animateurs
215 000 km toutes catégories confondues dont :

- **115 000** km de GR® et GR® de Pays
- **33 500** km de PR labellisés
- **700** km de GR® en Outre-Mer
- **15 900** km de GR® européens

225 Topoguides
32 000 abonnés Passion Rando

45 ETP
5 Conseillers techniques sportifs

2021 - UTILISATION DES RESSOURCES - EXPLOITATION 13 417 K€



Ratio d'indépendance financière

88,11 %

Immobilisations (in) corporelles : net

903 K€

FFRandonnée

www.ffrandonnee.fr

* Données estimées établies avant clôture définitive

3 SITES FAITS POUR VOUS

LA RANDONNÉE EN FRANCE



Agenda des manifestations,
les clubs, les pratiques, ...

www.ffrandonnee.fr

TOUT SUR LES GR®



Parcours, suggestions
et conseils pratiques

www.MonGR.fr

DEVENIR BÉNÉVOLE



Missions ponctuelles
ou toute l'année

www.benevoles.ffrandonnee.fr

FFRandonnée



ffrandonnee



@ffrandonnee



ffrandonnee

